

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

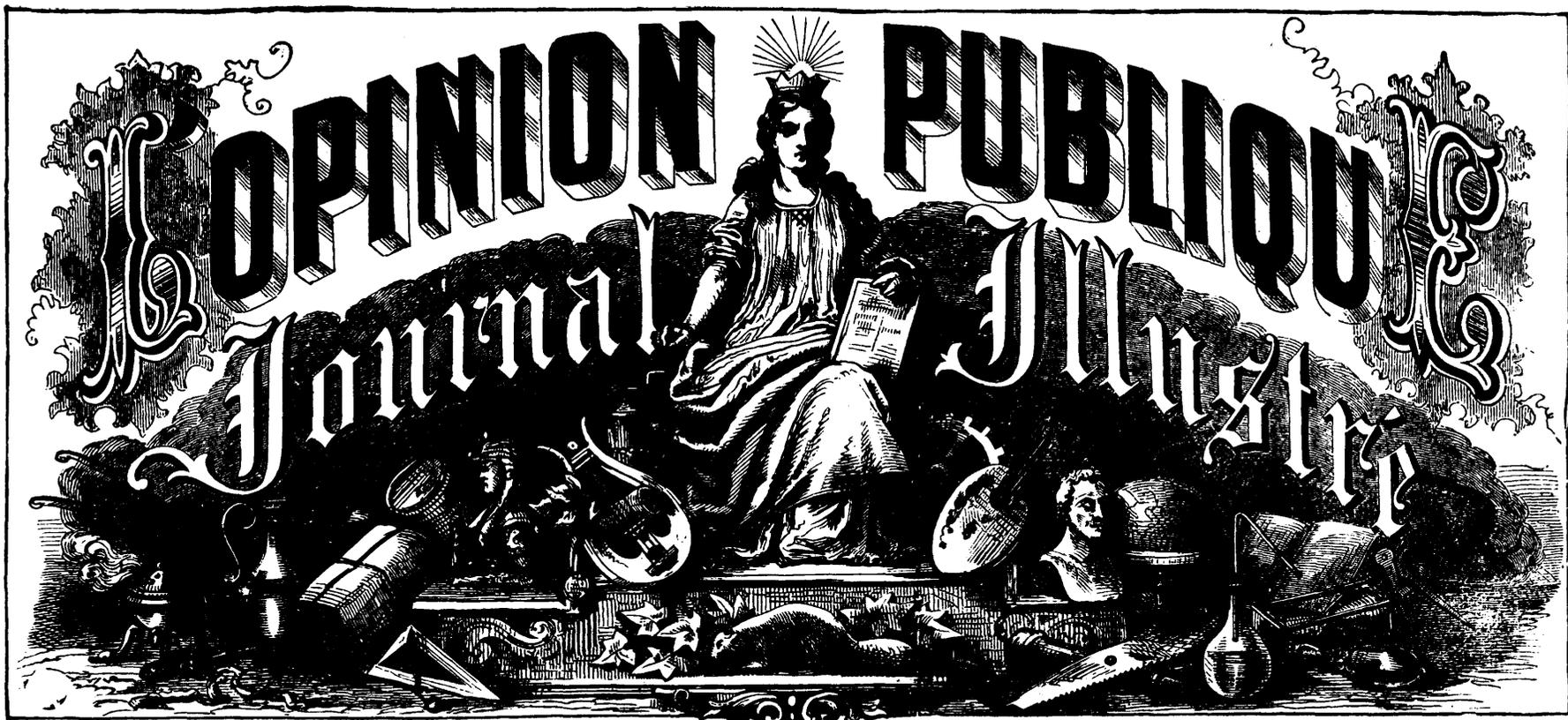
L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



Vol. III.—No. 32.

MONTREAL, JEUDI, 8 AOUT, 1872.

{ ABONNEMENT, \$3.00.
PAR NUMERO, 7 CENTIMS.

COURRIER DES EAUX.

TADOUSAC, 30 juillet, 1872.

Dans ma dernière lettre plusieurs *lapsus calami* et des fautes typographiques se sont glissés inaperçus. Ecrire comme je le fais, à la hâte et en tout lieu, n'est pas un moyen de produire des correspondances très élaborées; je prie le lecteur de vouloir bien me pardonner ma négligence.

Cette semaine ressemble à ses sœurs aînées, c'est-à-dire qu'elle s'est écoulée sans incidents remarquables. Le froid et la pluie règnent en vrais despotes et s'allient, l'un l'autre, pour nous faire la guerre. Il pleut trois jours sur six, en moyenne; et le reste du temps le ciel est nuageux—sans soleil, astre vivifiant que les baigneurs demandent à grands cris. Vu un pareil climat, bon nombre d'étrangers regagnent leurs pénates. Les bateaux sont remplis de passagers qui descendent et qui remontent, les uns pour fuir la chaleur, les autres à la recherche d'une température plus tolérable; c'est comme le flux et le reflux de la mer.

Le flux cependant paraît dominer le reflux depuis la semaine dernière, si l'on en juge par la foule des touristes qui envahissent chaque soir notre petit village et qui se répandent dans tous les environs. Le bleu, le jaune, le vert, le rouge et toutes les couleurs dont se composent leurs riches costumes produisent un singulier effet à travers les ombres naissantes. Les uns examinent l'église, ou prennent à gros traits les paysages; d'autres courent les champs ou le bord de la mer, s'emparant du premier brin d'herbe ou de la première pierre comme d'une relique précieuse. Rien n'arrête leur manie furieuse. Que disent nos ancêtres défunts quand ils voient leur dernière demeure foulée du pied par une troupe avide, et le lieu de la prière, au côté duquel ils reposent, profané par des impiés? En effet des étrangers sont entrés dans la chapelle, parlant haut, le chapeau sur la tête et ont été jusqu'à dépouiller l'autel pour le mieux voir!

Les steamers qui nous amènent ces braves gens, partent à minuit pour la baie des ha! ha! en sorte qu'ils ont plus ou moins de temps pour fêter et tapager à l'hôtel. Bien entendu ces remarques ne se rapportent qu'au plus petit nombre.

A propos de steamers je dois dire qu'ils sont diablement irréguliers. De méchants parleurs attribuent ces retards au manque d'opposition pour l'année courante; sans vouloir les approuver, le service paraît se faire beaucoup plus négligemment que de coutume. Au lieu de sept heures, l'heure la moins raisonnable, on arrive à neuf, dix et onze heures. Réflexions faites, un pareil ordre de chose est très incommode. *Fiat oppositio!*

De même les malles sont défectueuses, non qu'elles soient plus lentes que les bateaux, mais parce qu'elles sont irrégulièrement distribuées. Des lettres mises au bureau de poste de Cacouna pour Tadousac, sont allées tout simplement faire un tour à Québec avant d'arriver à leur destination. Quand on est pressé, c'est désagréable.

Le gouverneur, Lord Dufferin, nous est arrivé, depuis tant de temps que nous le désirions à Tadousac; il va, autant que je le puisse voir, à la pêche dans le Saguenay. Il est venu, armes et bagages, ayant son yacht avec lui, magnifique vaisseau, paré avec luxe et confort. Ses effets de pêche et de chasse sont loin d'être à mépriser. Beaucoup aimeraient à se voir gouverneur, j'en suis sûr. Quand je disais que la semaine ne portait aucun accident, je voulais parler du temps antérieur à son arrivée, car l'endroit n'a certainement jamais eu un aussi grand honneur. On dit que Son Excellence désire habiter successivement plusieurs villes et villages de la province, puisse-t-elle connaître ainsi les besoins de son peuple, et employer sa puissance à le rendre florissant.

Je regrette de ne pouvoir tenir ma promesse au sujet de certains lieux dont la renommée appartient à l'histoire. Mes notes ne sont pas encore assez complètes; si l'on veut d'amples détails, qu'on lise le journal rédigé par tous les missionnaires, à Tadousac, et publié, je crois, par M. Bernier, l'avant-dernier curé. Je me bornerai à vous entretenir un moment du jardin des Jésuites, aujourd'hui lande stérile et abandonné à son triste sort. Il est situé au nord du village, sur le bord de la côte qui borde le fleuve: tous les ans l'eau en emporte une notable partie, ce qui l'a réduit à très peu de chose, environ huit arpents en superficie. Là les Pères de la Compagnie de Jésus récoltaient les premiers grains apportés d'Europe et semés en la terre bénie du Canada; ils purent ainsi subsister et étendre

au loin leurs saintes et bienfaisantes doctrines. A eux nous devons le bien-être et la puissance qui nous entourent. Aussi ne voyons nous qu'avec tristesse le lieu qui les a vu vivre, tomber sous les coups de la fortune et du temps. Les vents ont enlevé de ce jardin la terre forte qui recouvrait un fond de sable aride et elle ne pousse plus que de rares touffes de méchantes herbes, impropres à nourrir le plus chétif animal. En voyant les montagnes dénudées et le sol desséché, ne dirait-on pas qu'ils ne sont que l'ombre regrettable du beau et verdoyant pays d'autrefois?

Je pourrais encore citer la Pointe-à-la-croix, la cabane aux fées comme célébrités d'un autre genre. D'abord la grotte aux fées, comme son nom l'indique, retient enfouies dans ses flancs obscurs d'étranges histoires, que la mémoire de l'homme peut seule révéler; ensuite, la Pointe-à-la-croix est ainsi nommée à cause d'une croix de bois, plantée sur une pointe qui s'avance dans le Saguenay et où furent enterrés deux infortunés matelots. Tout cela serait intéressant à publier; si je puis réussir dans mes vœux, peut-être pourrai-je, un jour à venir, mettre devant le public plusieurs légendes fantastiques, dont il faut toujours prendre une bonne partie pour la vérité. Je me propose de visiter prochainement la Grotte-aux-fées et de l'explorer dans toute son étendue.

Nous voilà à l'époque des élections. On ne parle plus que de cela par ici, et je suppose qu'on doit être de même à Montréal. MM. Pouliot et Bertrand se présentent dans le comté de Témiscouata; les railleries et les approbations pleuvent également sur les deux adversaires. Ils ont tous deux une chance de succès, paraît-il, à moins qu'un troisième n'intervienne, ce qui est plus que probable.

Dans Kamouraska la lutte est partagée entre MM. Routhier et Peltier, deux hommes dont on a pas besoin de faire l'éloge. Ce sont deux hommes de talent.

Ils ne sont pas à couvert des railleries, tant les jugements diffèrent entre eux, mais ils sauront toujours passer par la-dessus sans voir leur renommée s'amoindrir. Le succès est impossible à prévoir. Si les regrettables scènes de l'an dernier à Kamouraska pouvaient ne pas se répéter!

On porte beaucoup d'attention aux candidats pour le quartier Est, à Montréal, et l'on croit voir dans le fameux vote de Sir George Etienne Cartier, un obstacle à son élection. Cependant, dit-on, qu'il accorde les avantages demandés au chemin de la rive Nord et il réussira.

TADOUSAC, 3 Août 1872.

Enfin, je vous adresse ma dernière correspondance de Tadousac. Mon étoile, qu'une main prévoyante conduit, me guide vers une contrée moins éloignée de Montréal. Si la providence m'est favorable, j'espère de mon nouveau séjour, vous adresser encore quelques nouvelles.

Comme mes lettres précédentes ont été plus ou moins suivies, je vais en faire une espèce de résumé court et plus correct cette fois. L'endroit vaut la peine qu'on le décrive avec soin.

Tadousac, situé au milieu des montagnes et d'une nature sauvage, exposé aux fureurs des éléments conjurés, inspire par son histoire et son antiquité un profond intérêt. On ne peut considérer sa baie et ses hautes falaises, sans songer au premier des blancs qui la vit couverte entièrement de huttes indiennes; la côte, échelonnée en amphithéâtre, par trois degrés successifs, disparaissait sous une multitude innombrable de sauvages des différentes nations. Un vieillard centenaire, prétend avoir vu encore de ces peaux-rouges, alors que Tadousac était véritablement un village canadien-français. J'ai vu l'emplacement qu'ils habitaient vers cette époque. Ça toujours été un village pauvre, bien qu'il semble se ravivoter depuis que les étrangers le visitent. Il se divise en trois parties distinctes, qui sont: l'Anse-à-l'eau, le Fort, et le Moulin-boat; les deux premiers contiennent presque toutes les maisons appartenant à des étrangers; l'autre, les habitants riches: le presbytère ainsi que l'église se trouvent dans le Fort. L'Anse-à-l'eau est la place où arrête le steven-boat; là est le centre des opérations commerciales et industrielles. On y voit un moulin à scie, et à farine; un magasin assez considérable; enfin des chaloupes, des bateaux et maints autres objets de commerce. La terre en général est impropre à la culture; la saison d'hiver est extrêmement rigoureuse et surtout venteuse.

C'est à Tadousac que fut dite la première messe en Canada, par le P. Lejeune, jésuite. La chapelle actuelle est la même

que celle qui existait il y a deux-cent-quarante ans: on y conserve précieusement des chandeliers en bois, sculptés de la main des jésuites; deux peintures, jugées admirables par de bons artistes; un enfant-jésus, deux fois centenaire; une petite cloche qui n'a cessé d'appeler à la prière de tous les jours quatre générations d'hommes. Il est bien regrettable que l'histoire de tous ces objets n'ait pas été recueillie et livrée à la publicité; nous pourrions y passer de bons quarts-d'heures à la lire.

Entre autres intéressantes reliques, nous pouvons placer l'ancien comptoir de la Compagnie de la baie d'Hudson. Il est aujourd'hui abattu. Nous pouvons en voir les débris et les poutres enfumées. Que de choses ces dernières n'ont pas été les témoins muets!

Par sa position à l'embouchure du Saguenay, Tadousac commande toutes les paroisses de cette rivière, de même que celles du bas du fleuve: ainsi Ste. Marguerite, l'Anse St. Jean, la grande baie, Chicoutimi; les Bergeronnes, petites et grandes, les Escoumains, Mille-Vaches, Sault-au-Cochon, Portneuf. Je n'ai pu réussir à comprendre l'étymologie des mots Mille-Vaches, Sault-au-Cochon, etc.; quoi qu'il en soit, ils sont employés dans les registres qui datent de la fondation de ces lieux, et par conséquent de Tadousac. Toutes ces paroisses étaient des forts ou l'honorable Compagnie faisait la traite des pelleteries avec les sauvages.

Voilà ce que j'ai pu apprendre de Tadousac. Je clos pour aujourd'hui ma correspondance.

Grâce à l'invention de Fulton, j'ai pu franchir en deux heures la distance qui me séparait de la Rivière-du-Loup; ce soir, je vous écris ces lignes de ma chambrette, No. 3, à l'Hotel Larochelle. La Rivière-du-Loup est un très beau village, d'une apparence aisée et même opulente; en aucun autre endroit, le luxe est plus répandu. J'en avais entendu parler avant mon arrivée, mais je ne me figurais pas qu'il était aussi grand. L'église est grande et spacieuse, paraît magnifiquement quand elle sera finie. Le commerce est le pivot sur lequel on se meut; on remarque une foule de magasins spacieux, et bien fournis, entre autres, Levêque, Pelletier & Lebel, etc.

La quantité de touristes qui débouchent par toutes les places d'eau, est considérable dans le village, à l'hôtel seulement, il y a une soixantaine de pensionnaires. De Montréal, nous pouvons citer M. John Pratt, avec sa famille, M. Patrick Busby; M. Antoine Evanturel, etc.

Je dois dire, pour l'avantage des voyageurs, que M. Larochelle tient un hôtel de première classe, surtout si on le compare à ceux des autres endroits. Je ne doute pas qu'on puisse y trouver tout le confort désirable.

VIATOR.

P. S. Je pars demain matin pour Kamouraska. Je pense avoir l'occasion d'entendre parler les deux candidats en opposition: MM. Routhier et Pelletier.

V.

A TRAVERS MES LIVRES.

L'excitation est générale, en ce moment, dans le Dominion. Partout l'on s'assemble, partout l'on pécore, partout l'on discute; et quelle discussion chaude, acharnée, emportée, éclatante de fougue, d'entrain et de passion! Il se rencontre de bonnes pâtes de comtés, de douces petites villes, assez primitives pour éloigner de leurs députés le calice amer d'une contestation, mais ces endroits bénis où tout candidat bien-né aimait à finir ses jours, se font de plus en plus rares, dans notre pays.

Ottawa, Trois-Rivières et Sherbrooke ont beau faire retentir des paroles de paix et de concorde; Compton et Laval ont beau semer à pleines mains le grain de la conciliation, Champlain et Maskinongé, Bellechasse et Montmagny, Québec et Montréal, etc., leurs répondent par des cris de rage, et des menaces qui font présager des scènes de désordre et de violence.

L'époque est bien choisie pour retracer aux lecteurs de votre feuille quelques unes des phases les plus mémorables de l'histoire des élections en Angleterre.

Il fut un temps où la mère-patrie était loin de compter le million d'électeurs qui exercent aujourd'hui le droit de franchise. Avant le bill de réforme, qui date de juin 1832, la majorité de la Chambre des Communes était élue par moins de 15,000 individus.

Une particularité tout à fait remarquable de cette époque c'est le petit nombre d'électeurs que possédaient certains bourgs pourris de l'acte de réforme a fait disparaître. Le croiriez-vous, lecteurs ? dans la plupart des 56 bourgs qui se sont vu enlever la nomination de deux membres chaque, il n'y avait que 13, 11, 9, 8, 7 et 6 électeurs, ou plutôt il n'y en avait qu'un, le patron du bourg.

Presque tous les bourgs pourris, dit Roulin, étaient tellement infodés à leurs patrons, que l'on pourrait en citer 40, pour l'Angleterre seule, où, de mémoire d'homme, il n'y avait pas eu d'élection contestée. Il y en avait au moins 25 en Irlande qui étaient dans le même cas. Les propriétaires de ces bourgs les vendaient, les donnaient, les transmettaient à leurs héritiers.

Voulez-vous des chiffres ? En voici : William Henrick avait hérité du bourg de Bletchingly, acheté par son père, \$60,000 ; après en avoir usé et abusé pour obtenir des faveurs et surtout de bonnes places pour lui et pour ses proches, il le revendit environ \$350,000, en 1820.

Le bourg de Gatton fut acheté en 1795 au prix de \$600,000. Dans le bourg il y avait six maisons, et le droit électoral, dit toujours Roulin, n'appartenait qu'aux propriétaires des maisons qui les occupaient eux-mêmes. Le patron du bourg en louait cinq, s'en réservait une, et se trouvait ainsi le seul et unique électeur.

Il arriva une fois qu'un nommé Jennings se fit porter comme candidat à Gatton, et le scrutin fut demandé. Le résultat de ce scrutin fut :

M. Mark Wood, fils du propriétaire, unique électeur, Sir Mark	
Wood	1 voix.
M. Jennings	0
Majorité en faveur M. Mark Wood	1 voix.

Après cela, vous pourriez croire qu'il n'y a plus qu'à tirer l'échelle ? Eh bien, pas du tout. Il n'y avait pas que Gatton, il y avait Old Sarum, qui n'avait ni maisons ni habitants. On ne trouvait là que les ruines d'un ancien château ; ces ruines envoyaient deux membres en parlement.

Lord John Russell s'écriait à ce sujet : "Si un étranger venait voir comment cette sage et grande nation choisit ses représentants ne serait-il pas profondément surpris si on lui montrait un monticule de verdure en lui disant qu'il envoie deux représentants au parlement, ou si on le menait à une muraille de pierre, en lui disant qu'elle nomme aussi deux représentants, ou si on le faisait promener dans un parc sans vestige d'habitation, en lui disant que les arbres qu'il voit nomment encore deux représentants."

Je l'ai dit plus haut, les bourgs s'achetaient ou se transmettaient par héritage, ce qui a fait dire à M. Sheil : "Les sièges au parlement se vendent en plein vent, il s'est établi une sorte de bazar parlementaire pour la vente des franchises du peuple ; on a vu les bourgs figurer dans les contrats de mariage et servir de dot. Dans l'Orient, quand une Sultane se marie, il est d'usage de lui donner une province pour ses colliers, une autre pour ses bracelets, une autre pour sa ceinture ; sous notre système de représentation, nous ne serions pas étonnés de voir une femme à la mode recevoir Old Sarum pour ses épingles, et Gatton pour son douaire."

Mais, demanderez-vous, comment donc la Chambre des Communes était-elle alors composée ? Ecoutez, Lord Durham va vous l'apprendre :

"Une portion de la Chambre des Communes, disait-il en avril 1832, est nommée par les pairs, une deuxième par de grands propriétaires, une troisième par des agents d'affaires, qui ont acheté et revendent les bourgs à l'enchère ; une quatrième doit son élection à de honteux moyens de corruption ; et quand à la cinquième, qui est nommée par des électeurs indépendants et non corrompus, elle est nécessairement choisie dans des classes riches, les dépenses exorbitantes des élections ne permettant pas aux personnes qui n'ont qu'une fortune modeste de se présenter comme candidats."

Le fait est que sur 658 membres du parlement (l'Angleterre en nommait 513, l'Irlande, 100, l'Ecosse, 45) il y en avait 16 nommés par l'influence du gouvernement, dit M. John Lemoine ; et 471 par l'influence de 144 pairs et de 124 grands propriétaires, 7 pairs seulement faisaient nommer 63 membres de la seconde chambre. Le duc de Norfolk en faisait nommer 11 ; les ducs de Rutland et de Newcastle, chacun 7.

25 villes d'Angleterre n'avaient pour électeurs que leur maire, leurs Aldermans et leurs principaux bourgeois, qui souvent n'étaient qu'au nombre de 12, quelques fois même de 6, dit Madam Roulin. En Irlande, 14 villes, nommant 15 membres, n'avaient pour tout que 180 électeurs. En Ecosse, les représentants des anciens tenanciers de la couronne, seuls électeurs des 33 comtés, étaient, en 1820, au nombre de 2,405, et il y avait tel comté qui n'en représentait que 6, tel autre que 12. Pour les bourgs, ils n'offraient pas moins d'inégalité dans la répartition des électeurs, et de variété dans le mode d'élections. Edinbourg, ville de plus de cent mille âmes, n'avait qu'un député, qui était nommé par 33 électeurs ; les 14 autres bourgs ne jouissaient point du droit d'élection directe ; chacun d'eux se composait de 4 à 5 localités qui avaient leurs délégués pris dans le corps municipal ; ces délégués (65 en tout) nommaient 14 membres de la chambre des Communes. 1,221 habitants participaient à la nomination des délégués ; or, quand on mettrait ces 1,221 électeurs indirects sur la même ligne que les autres, cela n'en ferait rendre pour l'Ecosse entière, que 3,659.

En résumé on trouverait :

En Angleterre	144 membres nommés par	2,912 électeurs.
En Irlande	15 " " "	180 "
En Ecosse	45 " " "	3,659 "

Total 204 membres nommés par 6,751 électeurs.

Et cependant, faut-il le dire ? les bourgs pourris avaient du bon. Comme le fait remarquer M. John Lemoine, c'était par cette porte qu'entraient des jeunes gens pleins d'avenir, mais sans fortune, et que la protection de quelque grande famille plaçait d'emblée sur la scène, dont leur pauvreté leur eût interdit l'accès. Ne l'oublions pas les plus grands hommes parlementaires de l'Angleterre, Pitt, Fox, Burke, Sheridan, Canning, Brougham, sont entrés dans le parlement par des

bourgs pourris ; de telle sorte que ces bourgs, qui faisaient la honte de la représentation anglaise, étaient particulièrement l'apanage et presque la seule ressource de ce qu'on appelle aujourd'hui les capacités. Aussi l'un des membres les plus distingués de la Chambre des Communes à cette époque, M. Milnes, écrivait-il vers 1842 : "Les destinées de notre pays dépendent beaucoup plus des personnes qui l'administrent et le guident que d'aucune mesure particulière de progrès et de réforme... Elles reposent surtout sur le caractère de ceux qui composent la majorité dans la Chambre des Communes. Pour des hommes d'un caractère plus réfléchi qu'énergique, une élection contestée est déjà une entreprise très pénible ; déjà la Chambre des Communes est devenue moins distinguée, moins lettrée, moins propre à une discussion grave, moins attentive pour l'âge et l'expérience, plus passionnée pour les luttes personnelles, plus tolérante pour la trivialité et la grossièreté. Déjà la philosophie radicale se retire avec joie de cette arène pour aller retrouver ses livres ; déjà le gentilhomme conservateur retourne à ses occupations rurales, et l'homme de lettres à la contemplation plus paisible de l'art et de la nature ; déjà la science étroite et bornée, la volonté brutale, l'ambition grossière, envahissent la chambre et la mènent à ce terrorisme démocratique qui est la plaie des nations libres. Le penseur, paisible et laborieux, qui, sans aucun calcul d'ambition, est prêt à consacrer à son pays l'expérience de ses longs travaux, ne quittera plus son foyer et ses livres pour s'exposer à de pareilles épreuves... Et quand vous aurez livré le parlement à de telles passions que les plus braves et les plus forts oseront seuls les affronter, vous aurez séparé les éléments d'action et de volonté des éléments de propriété et de réflexion, et d'un tel divorce, il ne peut sortir que du mal."

Malgré les grandes vérités aperçues par M. Milnes, il est bien évident aujourd'hui qu'il s'exagère la partie des faits ou des indices qui servent de base à ses observations ou à ses observations. Nous sommes en 1872, c'est-à-dire qu'il y a plus de trente ans que M. Milnes écrivait les lignes ci-dessus, et nous sommes encore si éloignés de l'invasion du terrorisme démocratique, que Sir Charles Dilke est resté tout à fait isolé, lors de sa tentative républicaine à la Chambre des Communes.

Maintenant, que le niveau de la représentation soit baissée en Angleterre, il n'y a pas à le nier ; à cet égard, M. Milnes avait prévu juste.

Quant aux philosophes et aux lettrés, non seulement les élections leur font peur, mais ils n'ont pas la bourse assez bien garnie pour affronter quelques centaines d'électeurs qui ont du goût pour les espèces sonnantes. C'est la même chose.

UN SOLITAIRE.

LES SIGNES MYSTÉRIEUX.

Les journaux continuent de parler des signes mystérieux qui paraissent en ce moment sur les vitres dans le sud de l'Allemagne et dans l'Alsace et la Lorraine.

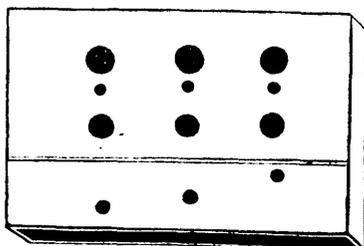
"Vous me demandez des renseignements sur les signes et les apparitions que l'on remarque par ici aux vitres des fenêtres ? Je suis à même de vous satisfaire, en vous citant des faits de fraîche date ; car chaque jour apporte quelque chose de nouveau.

"Ces signes ne se manifestent plus seulement de l'autre côté du Rhin, ils ont passé le fleuve et se reproduisent aussi en Alsace. Seulement ici, je ferai remarquer qu'ils sont moins effrayants qu'en Allemagne.

"C'est dans le Bas-Rhin, du côté de Wissembourg qu'on a vu les premières apparitions. Elles remontent le pays le long du Rhin et semblent s'approcher de la Suisse où peut-être elles seront bientôt signalées.

"Dans un grand nombre de communes du Bas-Rhin, on voit sur les vitres, avec des croix, des cœurs de Jésus ou de Marie. Hier, la supérieure des sœurs de Strasbourg a écrit en toute hâte au supérieur de son couvent d'ici, que sur leurs fenêtres on voit très distinctement l'image de la Sainte-Vierge représentant l'Immaculée Conception... On nous écrit de Seltz ces jours-ci que sur les vitres des fenêtres des Frères de Marie, on distingue de petites et de grandes croix. Sur l'une des vitres, on remarque, en particulier, des ronds, les uns plus petits, les autres plus grands, qui imitent les boulets de canon et des balles de fusil.

"Voici, du reste, la figure qu'on nous envoie :



"Un brave instituteur du Bas-Rhin nous écrit les lignes que voici :

"Nous sommes dans un pays de véritables prodiges. Les mêmes phénomènes qui se sont produits à Reihl et à Mannheim, etc., de l'autre côté du Rhin, ont tout à coup fait irruption ici. Je refusais absolument de croire à ces choses, parce que je ne les avais pas vues. Aujourd'hui, je suis forcé de croire. Sur une fenêtre du village, j'ai vu un cavalier monté sur un coursier superbe. Ce cavalier a tout l'équipement de Napoléon Ier. Il porte son petit chapeau tricorne, une tunique et un petit pantalon blanc ; il est dans une attitude imposante et entouré de son état-major.

"Sur d'autres fenêtres, on peut voir des canons montés sur des voitures, des sentinelles, des cavaliers, etc. Ces sortes de figures sont permanentes ; il est impossible de les effacer avec n'importe quel acide : elles sont semblables à des photographies. Elles ne sont pas visibles de l'intérieur des chambres, mais seulement du dehors de la rue."

Ces faits sont-ils des avertissements du Ciel ? Assurément, oui, car le démon ne s'occuperait point à former des signes de croix, des statues de la Sainte-Vierge et autres merveilles propres à détruire son empire.—Et pour se pénétrer davantage de la vérité que nous avançons, nous n'avons qu'à remonter à l'origine de ces apparitions, et l'on verra parfaitement que ce sont des signes célestes et non des signes diaboliques. On sait que c'est pour confondre l'impunité d'un instituteur, qui avait voulu faire disparaître la croix de son école que commença ce signe merveilleux. A peine eût-il été le crucifix,

que l'apparition d'une croix mystérieuse se fit voir, et les enfants s'écrièrent :

"*Monsieur le Maître, la voilà, la croix.*" Par ce prodige, le Ciel a semblé dire : Vous voulez faire disparaître la croix, signe auguste de la Rédemption des hommes ; non elle ne disparaîtra pas, mais, au contraire, elle reparaitra ; elle triomphera, malgré la persécution prussienne. Et à dater de ce moment, cette merveille se perpétue fréquemment dans toutes les contrées en deça et au delà du Rhin.—Tout cela nous démontre donc que c'est un signe du Ciel, un signe triomphal et non un signe de défaite pour la France : *In hoc signo vinces.*—Et ce qui confirme notre opinion, c'est que pour la France nous voyons les signes de croix mêlés à la douce image de la Vierge et autres signes protecteurs, tandis qu'au delà du Rhin ces signes sont accompagnés de têtes de morts et d'ossements.

CORRECTIONS.

Dans notre travail sur le Platon des Trois-Rivières, il s'est glissé plusieurs erreurs que nous tenons à corriger.

M. de Montmagny, successeur de M. de Champlain, arriva à Québec, le 11 juin 1636, ce n'est donc pas à cette date qu'il faut rapporter son voyage aux Trois-Rivières, mais seulement au mois de juillet suivant. Il fut plusieurs jours aux Trois-Rivières, ainsi que nous l'apprend l'abbé Ferland.

Dans la partie de notre travail qui a été publiée sur le No. 29 de l'*Opinion Publique*, au bas de la première colonne, on lit ce qui suit : "On voit qu'en 1607 il était tellement discrédité, etc." Evidemment, il faut lire ici en 1707 au lieu de 1607.

Dans la succession des gouverneurs des Trois-Rivières, lisez :

M. de Beaucourt, au lieu de M. de Bécancourt.
M. de Louvigny, au lieu de M. de Lauvigny.
M. des Jordis, au lieu de M. des Jordès.

Nous nous empressons de réparer aussi une omission que nous avons faite : les troupes anglaises ont dû laisser les Trois-Rivières en 1849.

Il y aurait bien quelques autres fautes à relever, telles que *Anneau pour Ameau*, le vallon du *Grand Temps* pour le vallon du *Grand Leuys*, mais le lecteur aura fait ces corrections de lui-même.

MEINIER.

CAUSERIE.

Chacun prêche pour sa paroisse : voilà une vérité bien connue de tout le monde ; mais ce qui n'est pas moins vrai, c'est qu'aussi l'on ment pour sa paroisse—Tout est beau, charmant, aimable, agréable, pittoresque, majestueux, sublime quand l'on parle de son village, de la petite rivière qui le sillonne, dont les eaux ont satisfait ses goûts natatoires et nautiques—Rien n'est comparable au clocher sans flèche de l'église où l'on a été baptisé—Pour un autre, cependant, dont les facultés visuelles ne sont pas ainsi préjugées, la chaumière est toujours la chaumière et la petite rivière reste pareillement la même.

Ces quelques remarques faites, je vous dirai lecteurs et lectrices, que je ne prêcherai ni ne mentirai nullement pour ma paroisse, et même ce n'est pas d'elle dont je viens vous parler :

J'étais encore très jeune quand pour la première fois j'entendis raisonner à mes oreilles les fameux noms de Cacouna, de Saratoga, de Caledonia, de Missenie, de New-Port, de *Chafalaya River*—Ces noms sonores se sont gravés dans ma mémoire et ont fini par devenir mon cathéchisme de touriste. J'étais moi, aussi préjugé.—Parce que les gens de la fashion se cassaient la tête pour chercher un moyen de dépenser leur argent d'une manière distinguée—parce que l'on créait Newport le rendez-vous des nababs américains, des belles et des chevaliers favorisés de la fortune, fallait-il que, moi, je sacrifiasse mon opinion, mes goûts naturels sur l'autel d'une convention faite par quelques favoris de Mammon : c'est donner un par trop grand partage à la piastre au préjudice de l'intelligence et du mérite. Parce que quelques individus, souvent enrichis autant par accident que par leur habileté, voudront convenir que *Chafalaya River* soit déclarée la place officielle de la villégiature, faut-il croire comme eux ? De même qu'ils sont libres de choisir, ne le sommes-nous pas nous aussi ?

Vous avez messieurs les exclusivistes opulents, établi vos pénates fashionables à Cacouna. A force d'argent vous vous distinguez—Rendus là, vous avez haussé les prix des hôtels et des agréments, afin que moi, petit avocat, je ne puisse aller avec vous—Restez alors seuls, quant à moi Beauharnois me satisfera, et je ne vous garderai pas rancune.

Ici, j'aurai presque tout ce que vous avez et à meilleur marché, et vous avec votre fortune colossale, rongés par vos conventions d'exclusivisme, vous ne pourrez accaparer tout le bon air.—J'en aurai aussi ma part comme vous, comme vous je ferai des tours de chaloupe—Comme vous je mangerai des gibelotes ; je ferai des piques-niques et j'aurai aussi la paix quand je le désirerai—ce qui vous sera refusé à Cacouna, à Newport etc., etc.

Le fait de se décentraliser de la ville pour se centraliser à la campagne me paraît fort drôle et illogique—vous voulez aller à la campagne—ce n'est pas alors Cacouna qu'ils vous faut choisir pour votre séjour d'été, non plus Saratoga—Là vous serez encore en ville—Tout y a les allures de la cité que vous laissez.

Sont-ce les bals, la fanfare, du bruit, de l'écho, du retentissement que vous cherchez ? N'en avez-vous pas eu assez l'hiver dernier.

Vous voulez rêver un peu, mettre un peu de poésie dans votre vie—la pêche, la chasse, un tour de chaloupe sur notre beau fleuve, une promenade au Buisson, une excursion dans nos îles vous fourniront l'occasion de vous satisfaire.

Vous ne voulez pas sacrifier votre confort à un peu de plaisir champêtre ? Venez ici, vous jouirez de l'un sans perdre l'autre. Nous avons de bons et beaux hôtels pour vous recevoir—Les maisons Rapin, Prigent, Brossoit et Kelly peuvent souffrir la comparaison avec les premiers hôtels de Montréal—En outre vous pourrez vous procurer à bon marché des logis privés, si le cœur vous en dit : c'est ce que beaucoup de familles ont fait et ont été obligées de faire, vu l'encombrement des hôtels, tout en prenant leur repas à ces derniers.

Quant aux agréments de Beauharnois, ils ne laissent rien à désirer pour un amateur de la vie champêtre, pour un touriste en villégiature.

Le matin, une promenade à pied, à la Pointe St. Louis est le meilleur et le plus agréable exercice que l'on puisse prendre.

On peut aussi y aller tout à son aise pendant le jour—Assis tout près du rivage, la feuillée vous protège des rayons ardents du soleil, et une brise continuelle que le St. Laurent alimente, vous sert d'éventail.—Ici sous la ramée est un couple qui gazouille quelques refrains amoureux—Là sont des enfants qui se bercent mollement sur une balancine—Plus loin, vous apercevez un petit cercle qui se livre à la mastication d'une gibelote richement préparée, à la dégustation de bonnes (je le suppose) liqueurs, qui versées à libation assez fréquentes, portent la joie à son comble, donnent à la conversation un entrain à ravir.—Il faut être spectateur pour pouvoir juger du plaisir que l'on y goûte, des agréments que le moindre incident fait naître.—Tout est naïf et simple : c'est la nature qui donne son festin, fait son bal. Sa fanfare, c'est le bruit des vagues, le concert harmonieux des oiseaux et le cri de joie des convives.

Si de là vous jetez un regard sur le fleuve, vous le voyez sillonné en tout sens par des esquifs, qui portent des excursionnistes en destination pour l'île aux chevaux. Cette île se trouve aux pieds des cascades, à un endroit où le renflement des vagues fait craindre plus d'un bon canotier : c'est le rendez-vous des pêcheurs hardis, avides de sensations—Certes ! il ne m'en faudrait pas tant pour mettre mon système nerveux en branle. Tantôt vous voyez un frère esquif sur la cime d'une vague à une hauteur de 12 à 15 pieds du niveau de l'eau, tantôt vous l'apercevez comme s'abîmant dans un gouffre pour reparaître de nouveau—Un coup de pagaie mal donné mettrait tout l'équipage en danger.

Ce qui surpasse tout en confort, en beauté, en sublimité, c'est le Buisson—Quel beau bois !—Une foule de bosquets, l'orgueil de la nature, couvrent une étendue assez considérable de terrain, dont les bords sont baignés par les cascades et l'air tempéré par l'haléine frais du fleuve. De là la vue porte sur toute la longueur des rapides, que franchissent les bateaux, à intervalles assez rapprochés—Quel coup d'œil que de voir ces embarcations aux prises avec l'onde qui bondit et écume de rage !—Ne fut-ce que pour l'assurance acquise qu'elles ne sont pas en danger, —ce qui modère les vibrations des cordes de la sensation—l'excitation à son paroxysme, nous empêcherait de jouir de la sublime grandeur du tableau.

Le Buisson est la promenade fashionable par excellence. Là on dine à la broche. On y fait des piques-niques—C'est encore un lieu de pêche. La distance de Beauharnois n'est que de quelques milles. On s'y rend à cheval, en voiture, à pied et l'on en retourne en quelques heures.

Bons hôtels, belles promenades, sites pittoresques, pêcheries agréables et abondantes, fleuve aux eaux limpides, qui porte toute espèce d'embarcations à votre service, tout cela ne peut-il pas vous satisfaire ? Voulez-vous encore quelque chose ? des baignoires, par exemple ? Nous en avons deux, c'est-à-dire la maison Rapin en a deux, dont une n'a pas de rivales pour ses douches—Assis sur un banc, vous recevez le bain d'en haut par petites orages d'une onde rechauffée en passant sur des pierres chauffées par le soleil, sur lesquelles elles coule une longue distance avant d'arriver à la baignoire.—Aimez-vous le croquet ? Nous pouvons mettre à votre disposition autant de jeux que vous désirez—Si tout cela ne peut vous satisfaire, vous êtes plus difficile que moi.

Au revoir,

J. B. COUILLARD.

Beauharnois, 29 Juillet 1872.

CONFLAGRATION DÉSASTREUSE !!

PERTES DE VIE ET DE PROPRIÉTÉS !

On lit dans le *Courrier d'Outaouais* :

Vers trois heures et demie, hier matin, les sons lugubres du tocsin se répercutant par toute la ville mettaient la population en émoi. Des cris déchirants se faisaient entendre en même temps de la rue Sussex, les lueurs d'un terrible incendie commençaient à jeter leurs sinistres clartés, et en peu de temps une foule immense accourait à l'encoignure des rues York et Sussex, où l'élément destructeur exerçait déjà ses ravages.

Les premiers arrivés furent témoins de la scène la plus lugubre que l'on puisse imaginer. Le feu qui éclata, dans la pharmacie de M. Mortimer, où il y avait tant d'éléments combustibles, se communiquait aux maisons adjacentes avec une rapidité alarmante, et une fumée suffoquante remplissait tous les appartements supérieurs des maisons voisines. Ce fut un sauve-qui-peut général parmi ceux qui demeuraient dans les étages supérieurs de ces édifices, dont la partie inférieure était pour la plupart occupée par des magasins.

Le plus grand nombre, à demi vêtus, réussirent à échapper aux flammes, mais en se faisant roussir ou brûler d'une manière plus ou moins grave. M. Evans qui demeurait avec sa famille, dans l'une de ces maisons, au-dessus du magasin de M. Nye, se sauva à grande peine au moyen d'une échelle que l'on réussit à appliquer sur l'embrasement d'une fenêtre de sa chambre. Une fois descendu, M. Evans entendit les cris déchirants de sa femme qui n'avait pu s'évader, et on dit qu'il essaya à plusieurs reprises de la sauver au moyen d'une échelle. Mais toutes tentatives furent vaines, elle a sans doute été suffoquée par la fumée, puis consumée par l'élément dévorant ; car, bientôt tout rentra dans le silence, et on n'entendit plus que le pétillage de la flamme et le craquement des poutres qui s'effondraient avec fracas. Tout espoir de la sauver était frustré, et on n'a pas pu encore jusqu'à présent découvrir ses cendres au milieu des ruines causées par l'incendie.

Deux servantes, qui étaient au troisième étage, apparurent en même temps aux fenêtres de leurs chambres à coucher qui donnaient sur la rue Sussex. En un instant elles comprirent toute l'horreur de leur position à la vue des gerbes de feu qui léchaient le toit, et ces pauvres êtres firent entendre des cris qui n'avaient rien d'humain et fendaient l'âme. L'une était déjà presque gravement brûlée et l'autre était roussie par les flammes. Affolées de terreur, elles se précipitèrent toutes deux au bas du troisième étage et tombèrent sur le pavé. L'une d'elles, une jeune canadienne du nom de Cardinal, fut transportée chez M. Valiquette où les plus grands soins lui furent donnés. Elles se brisa l'épine dorsale dans sa chute et elle est expirante maintenant à l'hôpital, où elle fut transportée vers neuf heures du matin. Plusieurs médecins lui donnèrent leurs soins aussitôt après sa chute et le Révd. Père Dandurand lui administra les derniers sacrements. Cette malheureuse jeune fille ne cessait de demander : "Qu'on me transporte chez ma mère, je veux la voir avant de mourir !"

Celle-ci était domestique chez l'infortunée madame Evans,

tandis que sa malheureuse compagne qui est également à l'hôpital, était la servante de M. Mortimer, pharmacien. Bien que celle-ci soit horriblement brûlée et qu'elle endure des douleurs atroces, il semble à peu près certain qu'elle survivra à ce terrible coup.

Cette scène lamentable était finie lors de l'arrivée des pompiers, et quelques spectateurs, parmi lesquels était M. Nazaire Germain en furent seuls témoins. Le feu avait fait alors beaucoup de progrès, mais il eut peut-être été possible de réprimer ses ravages, si comme toujours les pompiers n'eussent attendu une vingtaine de minutes avant d'avoir de l'eau. Aussi, tout le monde était unanime à dire : Combien de conflagrations désastreuses n'empêcherions-nous pas si nous avions notre aqueduc ?

En quelques heures plusieurs beaux édifices en pierre étaient complètement détruits et le feu se communiquant par des appentis en arrière à l'hôtel Matthews, sur la rue York, le consumait également. Pendant quelque temps on crut que tout le pâté de maisons, qui s'étend de la rue York à la rue Rideau, allait être la proie des flammes, mais les pompiers travaillèrent avec une telle énergie que l'incendie ne fut pas encore aussi désastreux qu'on pouvait le craindre.

Un peu avant 6 heures il se passa parmi les pompiers une scène qui, nous l'espérons, ne se renouvellera plus : La compagnie *Centrals* des échelles, planta un balai sur sa voiture pour se moquer des sapeurs de la Basse-ville, à propos du concours qui eut lieu le jour de la Confédération. Cette provocation ne resta pas sans réponse, et la compagnie des échelles de la Basse-ville monta intrépidement à l'assaut du balai...

Il s'en suivit une mêlée à peu près générale dans laquelle les *Centrals* eurent le dessous, et durent en fin de compte baisser pavillon, c'est-à-dire enlever le balai. La police fit de son mieux pour réprimer la bagarre, mais sans succès. Et pendant longtemps on échangea de part et d'autre de vigoureux coups.

La compagnie des *Centrals* a bien mal agi en cette circonstance, car un pareil défi pouvait avoir les conséquences les plus fatales. Aussi les citoyens sont-ils unanimes à la censurer et à blâmer sa conduite.

LE PREMIER BATEAU-A-VAPEUR.

Il y a soixante-et-quatre ans, une foule immense se pressait sur la rive occidentale de l'Hudson à New-York, pour assister à la plus audacieuse tentative que le génie de l'homme pût concevoir à cette époque. Il s'agissait d'une expérience invraisemblable. Un bateau construit pour la navigation fluviale, devait sans le secours de la voile et de la rame, et contre le courant, faire la traversée de New-York à Albany, un parcours de soixante lieues.

Cette embarcation, qui différait peu, d'ailleurs, de nos bateaux à vapeur actuels, mais qui, précisément à cause de cela, changeait radicalement toutes les conceptions nautiques adoptées jusque-là, avait été surnommée la "Folie Fulton."

C'était ainsi que l'Amérique accueillait alors l'invention de l'homme dont elle est si justement fière, de cet illustre Fulton que l'Europe avait méconnu aussi, malgré le succès de sa torpille et de son bateau plongeur, dans les rades de France et d'Angleterre.

Un seul homme, le chancelier Livingston, avait eu confiance en son compatriote, et c'était grâce à son concours que Fulton avait pu construire son bateau, qu'il avait appelé le "Clermont," du nom de la propriété que son associé possédait sur les bords de l'Hudson. Comme ils avaient craint de manquer de fonds au dernier moment, ils avaient offert d'accorder un tiers dans les bénéfices de l'entreprise à celui qui leur apporterait le capital jugé nécessaire. Nul n'avait répondu à cet appel.

Il ne se trouva également personne pour courir le risque de se confier à ce bateau fantastique, qui devait, sans force motrice apparente, naviguer sur un fleuve houleux comme une mer, et remonter son rapide courant.

Quelques minutes, et l'événement allait prononcer entre Fulton et ses détracteurs ; décider s'il y avait insanité ou conception sublime dans cet esprit tourmenté qui luttait depuis tant d'années.

La majorité de l'assistance, anxieuse et profondément émue, sentait vaguement que quelque chose de grand et de mystérieux pouvait se révéler, mais un certain nombre de sceptiques et d'incrédulства, comme en renferme toute importante agglomération d'hommes, plaisantaient au sujet de la prétendue découverte, riaient et se moquaient du spectacle et des spectateurs.

Les cris et les lazzi redoublèrent quand on vit Fulton, monté seul sur le pont du "Clermont," donner le signal du départ à quelques ouvriers dévoués et intrépides, qu'on n'apercevait pas, cachés qu'ils étaient par les flancs du navire.

Tout-à-coup un jet de fumée sortit de la cheminée du "Clermont ;" elle grossit rapidement et devint un nuage noir ; le long bâtiment s'ébranla, ses larges roues frappèrent l'eau qui rejaillit en écume et sa proue fendait l'Hudson, s'avancant en glissant sur les flots.

Une commotion électrique secoua la foule, un murmure confus s'éleva, quelque chose d'étriqué et de formidable sortit de vingt mille poitrines haletantes, puis les hurras et les cris se firent jour, un enthousiasme et un délire universel éclatèrent, portant au cœur de Fulton une minute d'invincible ivresse, qui le payait de dix années de lutte et de souffrance.

La traversée s'accomplit régulièrement, comme l'avait annoncé le programme affiché la veille, mais elle fut accompagnée d'incidents dont on se rendra facilement compte, en songeant au spectacle saisissant que devait présenter cet étrange navire pour les voyageurs et les matelots des bateaux qui passaient autour de lui... Quand la nuit vint et que le "Clermont" apparut de loin avec sa cheminée lançant une fumée incandescente qui lui faisait un panache enflammé, et avec ses aubes dont les palettes, comme d'immenses nageoires de fer, soulevaient et faisaient tourbillonner les flots, les habitants du rivage fuyaient épouvantés et les bateliers du fleuve se cachaient au fond de leurs barques.

A son retour d'Albany, Fulton fut plus heureux qu'à son départ de New-York ; un voyageur se présenta.

Fulton n'avait naturellement ni employé pour donner des billets, ni recevoir pour en toucher le prix, et ce fut à lui-même que le confiant passager paya les six dollars (30 francs) demandés pour le passage de la traversée.

Fulton regardait les six dollars et paraissait absorbé dans cette contemplation...

—Oh ! répondit le grand inventeur, en levant les yeux, dans lesquels brillait une larme, je songeais en considérant cet argent que c'est ma première recette, et j'aurais voulu, pour vous en remercier, vous offrir un verre de vin de France, car j'ai reconnu en vous un habitant de ce pays que j'ai habité et que

j'aime, mais je suis trop pauvre aujourd'hui pour me donner cette joie.

Ce Français s'appelait Andrieux. Ils se retrouvèrent plus tard. La gloire et la fortune avaient illustré et enrichi Fulton ; mais il accueillit avec un bonheur véritable son premier passager.

Eh bien, en voyant le "Magenta," la "Couronne" et le "Rochambeau" sortir de nos ports pour aller affronter les tempêtes ou les combats, songeons à leur premier ancêtre le "Clermont," qui leur a ouvert la voie il y a soixante-et-quatre ans—*Journal Officiel*.

FAITS DIVERS.

EMPOISONNEMENT.—*Le procès.* Ellen Kittel, jeune femme de 21 ans, est accusée d'avoir empoisonné Elizabeth Kittel (la première femme de son mari). Elle plaide non coupable. Voici les faits que la preuve a fait ressortir.

La prisonnière, une splendide jeune femme, est la fille d'un fermier du nom de Menden dont la ferme se trouve tout près d'un village appelé *Great Bromley*, à peu de distance de Colchester. George Kittel avait travaillé pendant plusieurs années sur cette ferme. Kittel a 45 ans, est marié et père de plusieurs enfants. Il connut Ellen Kittel toute jeune et dès ses premières années l'enfant s'était attachée à lui. Avec les années, cet attachement dégénéra en un sentiment plus tendre et devint bientôt une passion effrénée. Ellen se mit alors à chercher les moyens de se débarrasser de sa rivale, la femme de Kittel, afin de prendre sa place. Elle s'arrêta au poison—et pendant plusieurs mois elle administra chaque jour à la femme Kittel une petite quantité d'arsenic et de vert-de-gris.

Elle disait à qui voulait l'entendre que Kittel serait son mari, et à ceux qui lui disaient qu'elle devrait avoir honte de parler ainsi, vu que cet homme était marié, elle répondait que cet obstacle disparaîtrait bientôt, et qu'à Noël (1871) elle serait mariée. C'est ce qui arriva.

Madame Kittel mourut au commencement d'Octobre, et au commencement de Décembre Ellen la remplaça. Mais alors l'opinion publique s'émeut, on se rappela l'étrange conduite de la jeune fille, et ses plus étranges paroles. La victime fut exhumée et les médecins trouvèrent dans son estomac une quantité considérable d'arsenic.

Ellen fut arrêtée, et chose étrange, il paraît que Kittel n'a pas eu connaissance des manœuvres de sa seconde femme, quoiqu'il entretient depuis longtemps des rapports criminels avec elle. Il a été immédiatement élargi.

Tels sont les principaux faits qui résultent de la preuve. Le procès était considérablement avancé lorsqu'Ellen devint mère et le président du tribunal remit les débats au mois d'octobre prochain.

AUX BAIGNEURS.—Dans ce temps-ci, quand des centaines de personnes se baignent en plein air, et dans un temps où cela peut conduire à des résultats fatals, les conseils suivants ne peuvent être trop connus. Ils sont de M. Lambton Young, de Londres :

Ne vous baignez que deux heures après le repas ; évitez les bains quand vous êtes fatigué par une cause quelconque ou quand le corps se refroidit après une transpiration.

Baignez-vous si vous voulez lorsque vous avez le corps chaud, mais mettez-vous à l'eau immédiatement après vous être déshabillé. Ce conseil est important.

Habillez-vous sans perdre une minute, après être sorti du bain.

Ne restez jamais trop longtemps à l'eau et, dans tous les cas, retirez-vous aussitôt que vous éprouverez la moindre sensation de froid.

Ceux qui ont une bonne constitution peuvent se baigner le matin de bonne heure et avant déjeuner, mais les enfants et ceux qui sont faibles devraient attendre trois heures après leur repas. Le meilleur temps pour eux est après le déjeuner.

Ceux qui sont sujets aux étourdissements et aux faiblesses, et ceux qui sont affectés de palpitations du cœur ne devraient jamais se baigner avant de consulter leur médecin.

L'HOMME LE PLUS AGÉ DU DOMINION.—Nous lisons dans le *Post de Lyndsay* :

Nous avons rencontré l'autre jour chez un de nos amis d'ici, un homme qui aura 105 ans à Noël prochain. Son nom est Mr. Hugh Chisholm. Nous avons eu une longue conversation avec ce patriarche. Il nous apprit qu'il était né à Johnstown, dans l'état de New-York, le 25 Décembre 1767. Son père naquit en Ecosse ; mais lorsqu'éclata la Révolution Américaine, il prit fait et cause pour l'Angleterre et après la défaite de celle-ci, il reçut, comme tant d'autres loyalistes, une certaine étendue de terrain dans Ontario.

Mr. Chisholm se rappelle très bien des principaux événements qui se sont accomplis dans la dernière partie de la Guerre de l'Indépendance, notamment de la reddition de Lord Cornwallis à Yorktown et de la reconnaissance par l'Angleterre, de la nationalité américaine. Il avait alors 16 ans ; car ces choses se passaient en 1783. En 1812-14, Mr. Chisholm servit comme volontaire dans nous ne savons plus quel régiment. Il a conservé la plus haute opinion de Sir Isaac Brock ; mais Sir James Yeo, qui commandait alors la flotte anglaise sur les lacs, ne lui a jamais inspiré que peu d'estime.

Aussitôt après la paix, apprenant que Napoléon avait laissé l'île d'Elbe, Mr. Chisholm et quelques uns de ses amis, résolurent d'aller combattre le vainqueur d'Austerlitz, d'Iéna et de Marengo, mais Waterloo les en empêcha ; en effet ce n'était plus nécessaire.

Mr. Chisholm s'anime extrêmement lorsqu'il évoque ainsi les souvenirs de son passé. Ce Monsieur a l'air de jouir d'une santé des plus florissantes ; il n'y a que sa vue et son ouïe qui soient un peu affectées.

Il parle parfaitement le Gallique, sa langue maternelle, mais il n'est pas très fort sur l'anglais, cependant, il se fait bien comprendre.

Nous souhaitons de longues années encore à ce beau vieillard. Mr. Chisholm est actuellement à Toronto.

Le jeune X... était tenu et surveillé par ses parents comme une demoiselle.

Il ne pouvait pas sortir sans dire où il allait, rentrer sans dire d'où il venait, dépenser 20 francs sans en rendre compte.

Il s'est marié il y a quelques jours. Un de ses amis le recontra le lendemain de cette petite fête :

—Comment, te voilà marié, à ton âge ?

—Qu'est-ce que tu veux, mon cher, je n'ai pas trouvé d'autre moyen pour pouvoir mener la vie de garçon !

Comme c'est gai pour la jeune personne !

REVUE ÉTRANGÈRE.

FRANCE.

On prête à Thiers l'intention de constituer deux Chambres, l'une, qu'on appellerait la Chambre des députés et l'autre, la Chambre Haute.

Il aurait fait relever les noms des 250 députés les plus âgés. C'est avec ces députés que M. Thiers proposerait de former la Chambre Haute, la Chambre des Anciens.

Cette Chambre resterait à Versailles. L'autre, celle des Députés, séjournerait à Paris.

Le président de la République pourrait, d'accord avec la Chambre des Anciens, dissoudre la Chambre des députés.

Dans la célèbre discussion qui vient d'avoir lieu à l'Assemblée nationale sur le tarif et l'impôt des matières premières, M. Thiers a touché la question politique. La séance avait été orageuse et M. Thiers était mécontent contre la droite qui l'avait abandonné.

Le correspondant qui raconte cette scène, après avoir parlé de plusieurs orateurs qui étaient montés à la tribune ajoute :

Et enfin, le bouquet, M. Thiers ! Mais un M. Thiers ne craignant plus grand-chose, se moquant un peu de tout, M. Thiers se sentant fort du vote d'acier, sûr de l'appui de la gauche, et ne ménageant guère à la droite l'expression de son mécontentement.

Comment la question politique est-elle arrivée en cette affaire ? Par le vote d'hier, par la tenue qu'a aujourd'hui la droite vis-à-vis de M. le président de la République. M. Thiers parle du désordre des esprits, des idées, des doctrines, du désordre que des hommes inconscients et légers amènent dans un pays. Et M. Thiers se tourne vers le côté droit de la salle. La droite rugit ; la gauche ne se tient pas de joie.

Mais il veut donc mettre le feu à la maison aujourd'hui, M. Thiers, car le voilà qui continue : " Vous nous avez donné une forme de gouvernement qu'on appelle la République..."

" Non ! non ! hurlent MM. Chaurand, de Lotgeril, de Laroche-foucauld-Bisaccia et cent autres monarchistes. On gesticule, on crie. A gauche, M. Langlois, secouant bras et chevelure, pousse des " Vive la République ! " Comme tumulte, c'est très-remarquable ; comme discussion des impôts, cela laisse à désirer.

M. Grévy menace du rappel à l'ordre. C'est comme s'il... sonnait !

— J'affirme que tant que je pourrai maintenir la forme du gouvernement actuel, fait entendre M. Thiers, ce sera la République, la République conservatrice.

Toute la droite est levée. M. Baragnon se distingue par ses apostrophes tonnantes. M. de Baragnon-Latour rappelle le pacte de Bordeaux. Chacun dit quelque chose et personne n'écoute rien. Du haut de la tribune, M. le président de la République répond à vingt, à trente droitiers, qui se sont approchés du bureau et l'interpellent. Dix minutes de concert !

En somme, M. Thiers promet à l'Assemblée, avant sa séparation, une déclaration relative à la politique et aux intentions du gouvernement. Dont acte.

Cette promesse ressemble à une menace.

A droite, mines désolées, piteuses. On commence à sentir qu'on a fait une mauvaise campagne.

L'EMPRUNT FRANÇAIS.

La France vient de remporter un immense succès ; sa vitalité est si forte, la confiance en son crédit est tellement enracinée dans l'esprit des capitalistes, qu'après une guerre sans précédents dans l'histoire ; après des désastres qui ont épuisé les ressources actives et doublé la dette de ce pays ; après un traité de paix grâce auquel le vainqueur croyait avoir consommé sa ruine ; après une guerre civile qui a entraîné à sa suite tous les désordres et toutes les violences,—et dans une situation où tout est provisoire, où tout est en question, où tout est à faire,—le crédit de la France est tel que quarante et un milliards lui sont offerts en trois jours.

Et ce ne sont pas ses amis seulement qui lui donnent leur argent ; ce sont ses ennemis mêmes, ce sont les Allemands qui lui apportent leurs capitaux, et qui se rendent solidaires de sa fortune ! En effet, les allemands se sont inscrits pour au-delà du montant demandé.

Le gouvernement français a été confondu de surprise par cet étonnant succès, qui prouve bien, comme l'a dit M. de Goulard que les défaites subies par la France étaient une expiation, mais non un signe de décadence.

La presse française est dans la jubilation et cela se comprend, mais il n'y a pas que les journaux français. Aux États-Unis et en Angleterre il n'y a aussi qu'une voix pour louer la France de son succès.

Des dépêches explicites reçues ici au sujet de l'emprunt français attestent que le montant des souscriptions a été près de quatorze fois plus élevé que la somme que la France désirait emprunter. L'emprunt était fort ; 3 milliards de francs, soit \$600,000,000. Les souscriptions sont stupéfiantes : 41 milliards et demi de francs, soit 8 milliards 300 millions de dollars, soit enfin 4 fois le chiffre de notre dette. La France réduira ses souscriptions, au prorata de sa demande, aussi nous espérons que le capital refusé se portera sur nos valeurs.

Les journaux Américains les mieux posés : le *Post*, le *World*, le *Herald*, le *Sun*, le *Telegram*, la *Tribune*, parlent avec enthousiasme de cet emprunt et établissent, chiffres en main que le crédit français est infiniment plus fort que le crédit américain. Braves ! la France est loin d'être morte.

ANGLETERRE.

AFFAIRES DE L'ALABAMA. — Aux termes des dernières nouvelles de Genève, les représentants anglais ont remis à la Cour arbitrale un mémoire supplémentaire établissant, dans l'opinion des signataires, que l'Angleterre a fidèlement exécuté ses lois à l'égard des croiseurs confédérés.

Les agents américains ont remis un contre-mémoire alléguant que la question ne peut être jugée du seul point de vue de la loi anglaise, et que la responsabilité de l'Angleterre pour les dommages commis par les croiseurs a été encourue principalement pour ne s'être pas conformée aux maximes de la loi internationale.

Une autre dépêche de Genève dit que l'on ne sait absolument rien de ce qui a été fait dans la dernière séance du tribunal arbitral, mais l'on croit que toutes les questions graves sont réglées et que les arbitres étudient maintenant les détails du règlement à intervenir.

Aucune communication officielle ne sera fournie à la presse

avant la décision finale, qui sera probablement rendue beaucoup plus tôt qu'on ne s'y attendait.

On croit qu'un montant en bloc sera accordé pour tous les dommages réclamés par les Américains.

CIRCULAIRE CONCERNANT LES ÉCOLES DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

Montréal, le 25 juillet 1872.

Bien aimés Collaborateurs,

Vous recevrez avec la présente, une copie authentique de la réponse du Dr. DeAngelis, concernant les écoles mixtes du Nouveau-Brunswick, afin qu'après en avoir fait usage, vous la déposiez, comme un document important dans les archives de votre fabrique.

Cette réponse n'est pas un jugement du St. Siège, mais l'opinion d'un savant Canoniste, qui fait autorité, parce qu'il est initié à la doctrine qui s'enseigne et à la pratique qui se suit dans les congrégations romaines, si sagement instituées pour assister le Souverain Pontife dans le gouvernement de l'Eglise. Consultant de ces saintes Congrégations, il n'y a pas à douter qu'il n'en soit un fidèle écho. On peut donc croire qu'il répond précisément comme le ferait officiellement une de ces congrégations, si elle avait été consultée.

Cette réponse ne renverse donc pas l'ordre hiérarchique, parce qu'elle ne donne nullement à cet habile Canoniste une autorité égale à celle du Pontife infallible. Elle ne règle pas non plus la question de savoir quel était en général le devoir du gouvernement et de la chambre dans cette affaire, mais quel était le devoir des catholiques, consciencieusement et légalement appelés à empêcher, d'une manière efficace, l'injuste oppression de la minorité catholique dans le Nouveau-Brunswick.

En provoquant cette réponse par la consultation en tête de la susdite opinion, je n'ai fait que suivre des exemples récents et que tout le monde connaît parfaitement. Ainsi Mgr. Horan, Evêque de Kingston et Mgr. Taschereau, alors Recteur de l'Université Laval et aujourd'hui Archevêque de Québec, se trouvant à Rome pendant que s'agitait en Canada la grande question de la Confédération, consultèrent deux célèbres théologiens, pour savoir si les catholiques pouvaient en conscience voter pour cette nouvelle constitution, quoique le divorce s'y trouvât autorisé par la loi. Quelques-uns prétendirent alors que cette difficulté n'avait pas été exposée avec toutes les circonstances capables d'en faire ressortir la véritable nature. La réponse des deux docteurs n'en prévalut pas moins.

Tous les évêques de la province qui se trouvaient réunis à Rome, pour le Saint Concile du Vatican, s'entendirent pour consulter le Dr. DeAngelis, afin d'avoir son opinion sur certains articles du Code civil, qui leur paraissaient ne pas s'accorder avec le Droit canon. Tous acceptèrent sa décision doctrinale et s'y conformèrent, sachant très-bien, cependant, que ce n'était que l'opinion d'un docteur particulier, qui ne pouvait certainement pas avoir une autorité égale à celle du Souverain Pontife.

Tout le monde connaît de même la consultation que fit dans le même temps, Mgr. de Rimouski pour faire trancher certaines difficultés sur la loi d'éducation, qui excitaient, dans ce pays, des discussions assez vives et sérieuses. Personne ne trouva à redire à la réponse que fit le Dr. DeAngelis aux questions qui lui furent proposées sur ce grave sujet. On comprit alors qu'une Congrégation Romaine qui aurait été consultée sur ces différents points n'aurait pas fait d'autres réponses.

Ces observations m'ont paru nécessaires, pour que la réponse en question ne puisse pas être affaiblie aux dépens des principes qui y sont établis et qui doivent nous diriger dans les graves embarras que suscite la question des écoles du Nouveau-Brunswick.

Maintenant, la conclusion que nous avons à tirer, avec notre excellent docteur, qui assurément doit nous paraître tout-à-fait désintéressé c'est-à-dire, en dehors de tous les partis qui se sont formés ici sur cette importante question, est absolument pratique comme le prouvent les paroles suivantes :

" Hisce positis... puto nec posse se indifferentum demonstrare sed teneri prosuis veribus id efficere ut iustitia in omnibus locum habeat, cum catholici sit diligere iustitiam, et odiosabere iniquitatem."

Il y a donc pour nous, qui devons regarder l'acte des écoles du Nouveau-Brunswick comme une injuste oppression, une sérieuse obligation de faire tout en notre pouvoir pour apporter remède à ce triste état de choses, selon notre position dans la mesure de nos forces et en observant les règles de la prudence ; c'est-à-dire que nous devons tous, d'un commun accord, prendre le véritable moyen que la loi met à notre disposition, pour rompre et briser le lien d'iniquité qui tient nos frères sous le poids d'une flagrante injustice.

Afin de ne pas faire fausse route dans une voie si hérissée de difficultés j'ai cru nécessaire de consulter plusieurs hommes de loi qui se distinguent dans notre Barreau et je vous adresse ci-jointe leur réponse, que vous conserverez dans vos archives, afin que ceux qui viendront après vous sachent bien que nous avons agi avec prudence dans cette épineuse affaire.

Ce mémoire n'a pas besoin de commentaire. Aussi, n'ai-je ici d'autre chose à faire que de tirer quelques conclusions pratiques, qui prouveront que nous nous renfermons dans les bornes de notre strict devoir.

Le Dr. DeAngelis part de cette supposition : " Suppono Congressum federalem esse competentem pro rejicienda vel retinenda ea lege," etc.

La consultation des avocats dont je vous transmets une copie établit à l'évidence ce point fondamental, qu'il était au pouvoir du gouverneur-général, sur le conseil des ministres fédéraux, de désavouer cette loi injuste, et que, s'il ne le faisait pas, il était du droit et du devoir des Chambres d'insister et de censurer les ministres pour ce déni de justice.

Il en résulte en effet : 1o. que les catholiques du Nouveau-Brunswick, dont les droits et croyances religieuses ont été lésés par la loi des écoles mixtes, passée par leur législature, ont un droit acquis par l'Acte de la Confédération, de s'adresser au Gouvernement et au Parlement Fédéral pour en obtenir protection contre cette loi injuste et vexatoire :

2o. Que le Gouvernement et le Parlement Fédéral, non seulement peuvent, mais encore doivent intervenir en faveur de ces catholiques injustement traités par leur législature provinciale ; et le mode d'intervention est tout tracé.

Ceux, donc, que l'Acte de Confédération charge d'intervenir en faveur de nos frères injustement opprimés sont d'abord les Ministres fédéraux, comme conseillers du Gouverneur, et, à leur défaut, les députés du Parlement Fédéral, comme ont eu le courage de faire ceux qui quoiqu'en minorité, ont voté pour le désaveu de la loi en question.

Maintenant, il en est d'autres qui peuvent et doivent intervenir dans cette grave question, pour que justice soit faite à la minorité catholique du Nouveau-Brunswick ce sont d'abord les électeurs, qui sont tenus en conscience de n'envoyer au Parlement Fédéral que des hommes capables, sous tous rapports, de défendre les droits de la Religion et ensuite les pasteurs de ces électeurs, qui sont chargés *ex officio* de leur enseigner ce devoir si grave et si sérieux, puisque le salut de beaucoup d'âmes en dépend.

Cette obligation qui incombe aux électeurs et à leurs pasteurs ne saurait être révoquée en doute, après les savants écrits qui se publient chaque jour ici et ailleurs et après les instructions et ordonnances adressées à leurs ouailles par les premiers pasteurs qui ont élevé la voix en France, en Italie, en Belgique, etc. La Circulaire ci-jointe du Card. Archevêque de Naples vous servira beaucoup dans la présente circonstance. Aussi, la conserverez-vous dans vos archives, avec les deux pièces ci-dessus mentionnées.

Concluons que nous devons, dans cette affaire, nous montrer selon le précepte du Sauveur, *simples comme des colombes, et procédant avec des intentions pures et droites, et prudents comme des serpents*, en nous attachant de cœur et d'âme aux bons principes dont la vérité seule peut nous sauver. Comme le plus rusé des animaux qui, dans le danger met sa tête en sûreté, parce que sa vie y est cachée, combattons pour l'autorité qui est la vie de la Sainte Eglise. Attachons-nous invariablement à tous les bons principes et travaillons de toutes nos forces à les faire triompher.

Pour ce qui est des hommes, attachons-nous à ceux qui tiennent de cœur et d'âme aux bons principes et soutenons-les, dans la mesure de nos forces. S'ils viennent à s'égarer, prions pour qu'ils reviennent sincèrement dans les voies de la vérité, mais ne les suivons pas quand ils font fausse route. Soyons prudents en portant secours à nos frères du Nouveau-Brunswick, en choisissant les moyens qui sont les seuls efficaces pour les délivrer de l'injuste oppression sous laquelle ils gémissent et non pas en recourant à des moyens qui n'aboutiraient à rien. Les vrais moyens sont les moyens constitutionnels indiqués dans l'Acte de confédération, ne les cherchons pas ailleurs ; car, ce serait nous abuser et tromper les fidèles confiés à nos soins.

Appliquons-nous ces paroles de notre office du jour, qui proclament la gloire du B. Apôtre St. Jacques dont nous célébrons en ce jour la glorieuse solennité. *Estote fortes in bello et pugnat cum antiquo serpente et accipietis regnum eternum.* Notre victoire sera plus complète et notre couronne plus brillante, si nous faisons participer le diocèse à ce triomphe. Dans ce ferme espoir, je demeure de vous tous et des fidèles confiés à vos soins le très humble et dévoué serviteur.

† IG. EV. DE MONTRÉAL.

NÉCROLOGIE.

Nous avons à déplorer un double décès arrivé lundi à Berthier ; M. Tranchemontagne et M. Moll, M.D., ancien député, ont succombé, le premier, à la suite d'une assez longue maladie, et le second à une attaque d'apoplexie.

M. Tranchemontagne était un des plus anciens marchands de la côte du nord. Il fit le premier le commerce de grains et amassa une grande fortune que des malheurs lui firent perdre plus tard. C'était un homme entreprenant et rompu aux affaires. M. Tranchemontagne est mort à l'âge de 65 ans.

M. le Dr. Moll a représenté le comté de Berthier depuis 1867 jusqu'à l'année dernière.

Le major Campbell est mort lui aussi à son manoir, à St. Hilaire, à l'âge de 68 ans.

MM. Campbell et Moll sont morts subitement.

On nous annonce de plus la mort de M. Précourt, de Sorel.

On lit dans le *Constitutionnel* :

Nous enregistrons avec douleur la mort de Louis Gaspard Bourdages, Avocat

M. Bourdages souffrait depuis un mois d'une maladie grave qui l'a enlevé prématurément à l'affection de ses parents et de ses nombreux amis.

Voilà la deuxième victime que la mort fait parmi les membres du Barreau du district des Trois-Rivières, depuis une couple de mois : Monsieur Bourdages a suivi de près dans la tombe son confrère, le regretté M. Ulderic Bellemare.

M. Bourdages, par ses talents et ses fortes études de droit à l'Université Laval, s'était créé une belle position dans le Barreau trifluvien. M. Bourdages a conduit avec impartialité et conscience les affaires de la Couronne, aux Trois-Rivières, depuis 1865. La mort l'a moissonné à l'âge peu avancé de 36 ans et cinq mois.

Nous offrons nos sincères condoléances à la famille du défunt.

CATHÉDRALE DE COLOGNE.

Nous avons déjà parié de cette église superbe à laquelle on travaille depuis si longtemps ; elle a été commencée en 1248 et on y a travaillé depuis 1842 sans relâche.

LES RAPIDES DU SAULT STE. MARIE.

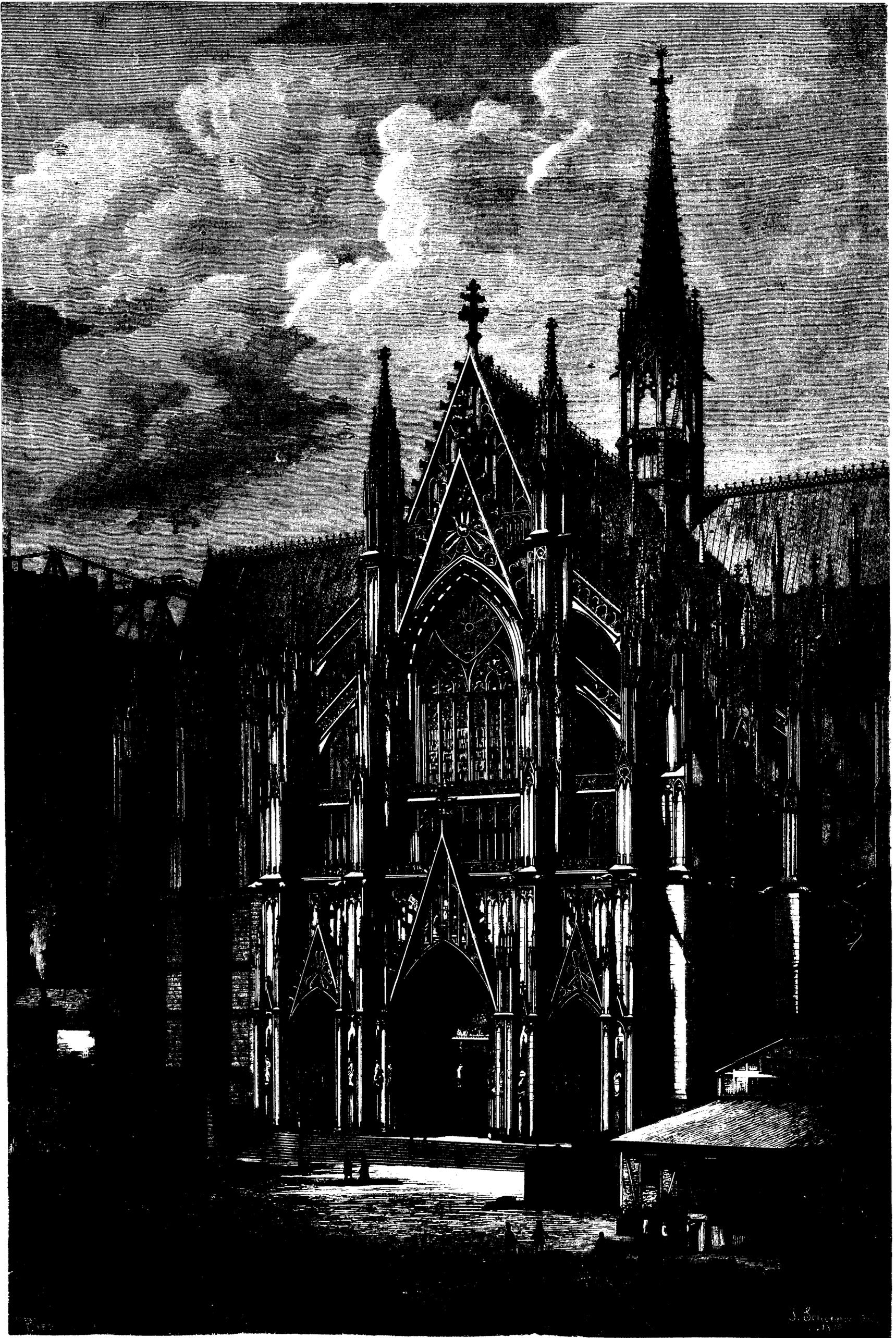
Vus de la tête du Canal près de l'endroit où le chemin du Pacifique traversera la rivière.

RÉGATTES DE DIGBY.

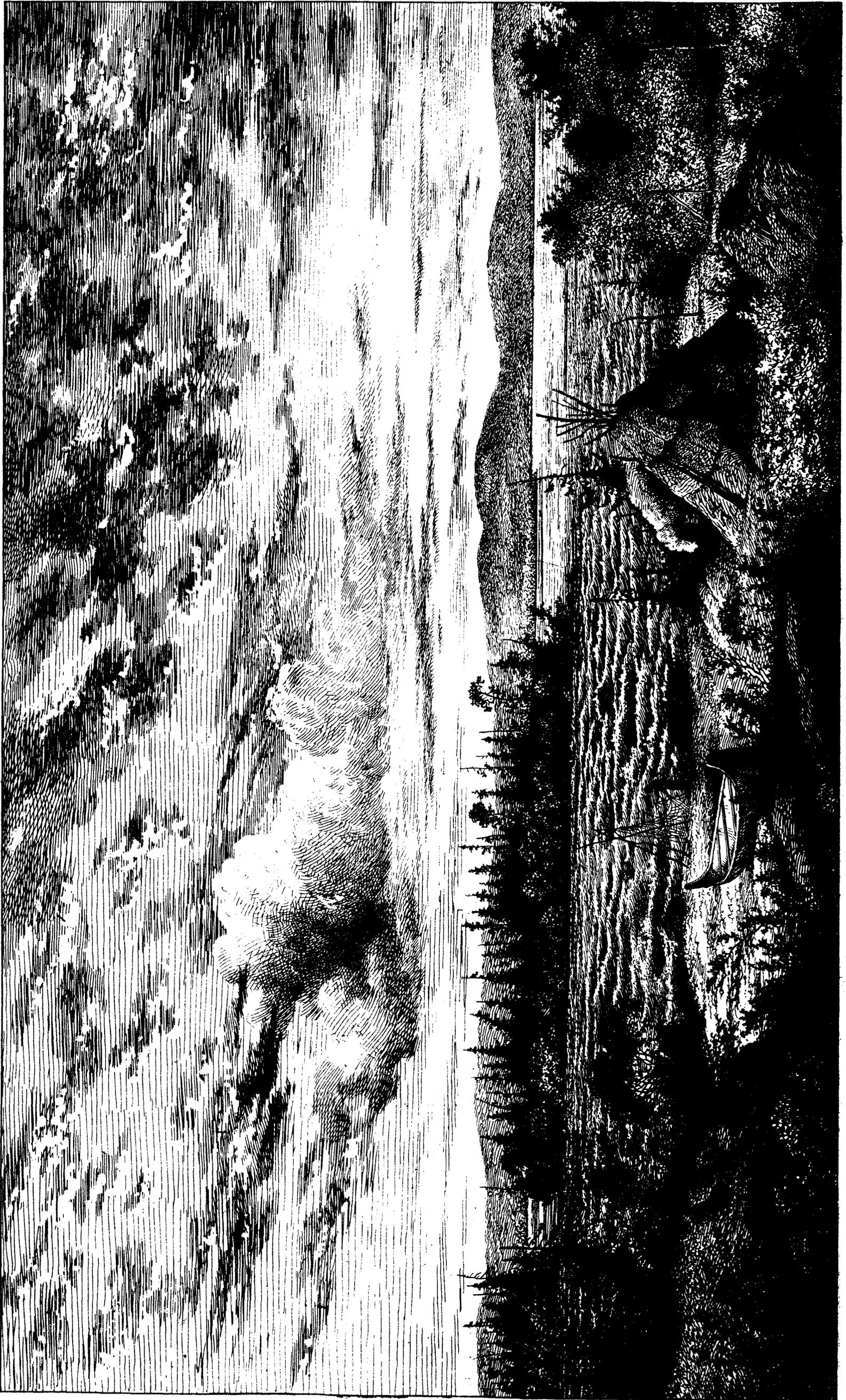
Ces courses avaient pour but de décider un bonne fois qui des bateliers du Nouveau-Brunswick ou de la Nouvelle-Ecosse sont les meilleurs. La principale lutte fut entre Brown, de Halifax N.-E., et Brown, de St. Jean N.-B., Brown est représenté au moment où il arrive vainqueur au point de départ. Les amis de Fulton disent qu'il a perdu parce que son bateau était trop léger pour lui.

MENDIANTES BRETONNES, ET LE PRÉFÉRÉ.

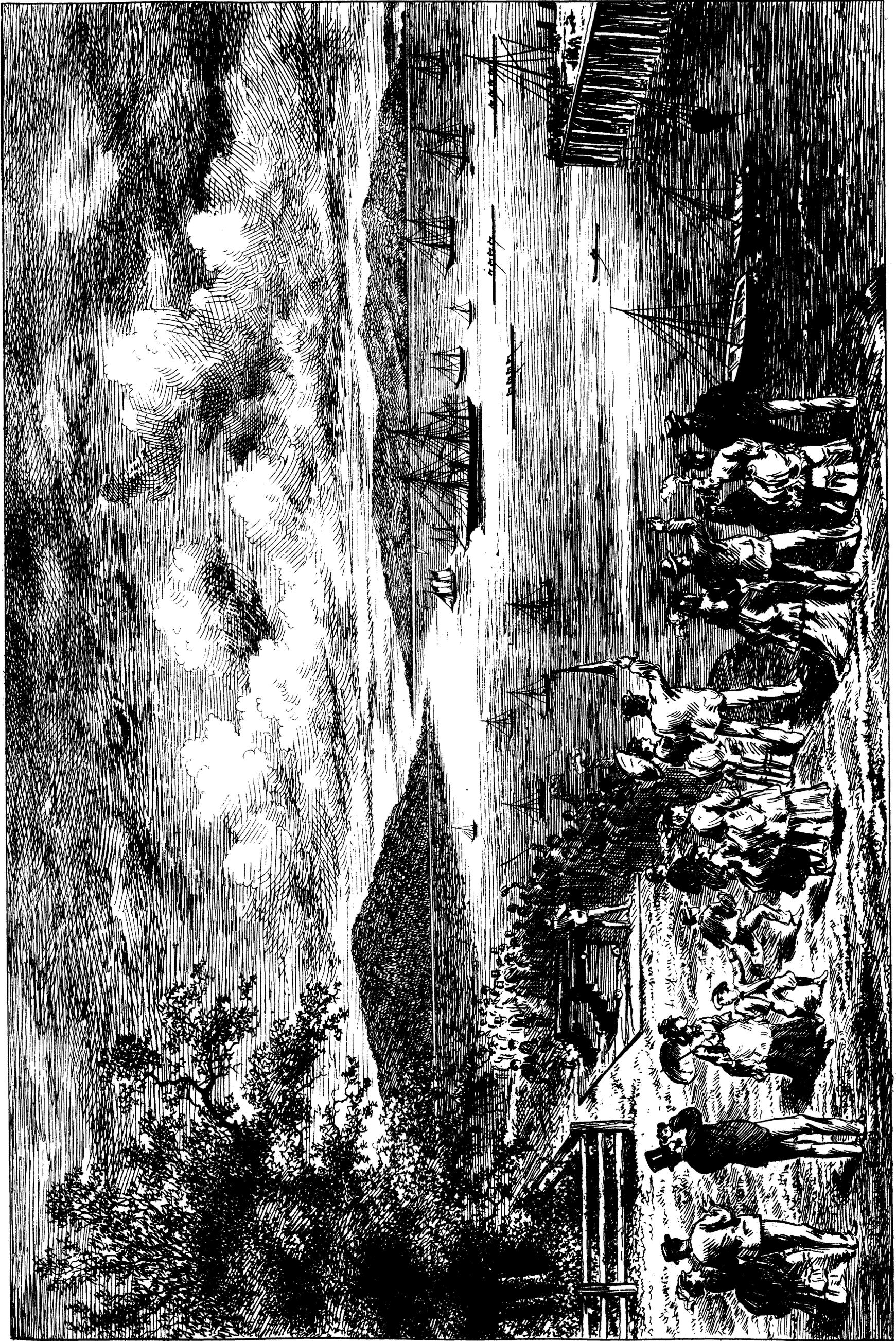
Deux tableaux exposés au Salon de 1872, à Paris. L'un est par M. Hublin et l'autre par M. Firmin Girard. Ce sont deux charmants tableaux dignes d'éloges.



PORTAIL SUD DE LA CATHEDRALE DE COLOGNE.



RAPIDES DU SALT STE. MARIE, VUS DU COTÉ AMÉRICAIN.—D'APRÈS UN OBOQUIS DE W. ARMSTRONG.



LES RÉGATTES À DIGBY NOUVELLE ÉCOSSE.—LA COURSE EN BATEAUX À QUATRE RAMES.—D'APRÈS UN CROQUIS DE E. J. RUSSELL.



SALON DE 1872, A PARIS — LE PRÉFÉRÉ.—TABLEAU DE FERMIN GIRARD



SALON DE 1872, A PARIS.—MENDIANTES BRETONNES.—TABLEAU DE ÉMILIE HUBLIN.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 8 AOUT, 1872.

NOUVELLES ÉLECTORALES.

Au moment de mettre sous presse nous apprenons l'élection du Dr. Blanchet à Lévis, de M. McGreevy dans Québec-Ouest, de M. Chauveau dans le comté de Québec, et de M. Cauchon dans Québec-Centre.

On s'attendait à des bagarres dans cette dernière division électorale, et il y en a eu, comme on le verra par la dépêche suivante :

Québec-Centre.— De bonne heure ce matin, un grand nombre d'électeurs étaient réunis autour des divers polls. Vers dix heures et demie à onze heures, les partisans de M. Cauchon ont pris possession du poll No. 1, situé dans la rue St. George. Après quoi, ils se sont rendus à l'Hôtel Stadacona, et ont déchiré les drapeaux qui étaient en face de cette bâtisse. Ces drapeaux ont été repris par les partisans de M. Ross qui ont repoussé les électeurs de M. Cauchon jusqu'à la rue Ste. Ursule.

« Dans une bagarre, M. Philippe Gauvreau, du parti de M. Cauchon, avocat de cette ville et fils de M. Pierre Gauvreau, architecte, a attaqué les partisans de M. Ross, qui votaient paisiblement au poll de l'épicerie Thomas. Pendant la bagarre, M. Philippe Gauvreau, sans la moindre provocation a déchargé un pistolet sur James Gandell, du Havre Diamant. Gandell expira sur le champ; la balle s'était logée dans la tête. Le cadavre a été transporté à la station No. 3. L'enquête aura lieu demain. La plus grande excitation règne au faubourg St. Jean. Les magasins sont encore fermés et le commerce est suspendu. Les diligences qui font le service de la campagne, n'ont pu entrer en ville.

« La majorité pour M. McGreevy est de 340 et celle de M. Cauchon de 168.

« On a déchargé des revolvers sur plusieurs personnes. Le peuple est très-excité.

« Le bureau du Journal a été brisé. »

Jeudi dernier des désordres considérables ont eu lieu dans cette division électorale.

Les partisans de M. Cauchon étaient réunis en plein air, en face de l'hôtel St. Jean.

Ceux de M. Ross étaient devant la demeure de M. Thomas, qui ne se trouve guère qu'à un arpent de là et sur la même rue.

Il y avait foule de part et d'autre

Vers dix heures, dans le temps même où les orateurs ne songaient à rien autre chose qu'à faire ressortir leur éloquence, quelques paroles provocantes échangées entre quelques partisans des deux camps, détruisirent l'ordre qui n'avait cessé de régner jusqu'à ce moment et il s'ensuivit malheureusement une mêlée générale, où on fit des deux côtés un libre usage de pierres et de bâtons.

Un homme a eu un bras cassé, plusieurs ont été blessés grièvement par des balles, des pierres et des coups de bâton; la maison de M. Thomas a été démolie.

COMTÉ DE DORCHESTER.

L'hon. M. Langevin a été réélu dans Dorchester, par une majorité de 328 voix.

LAPRAIRIE.

M. Joseph Loranger se présente dans ce Comté contre M. Pinsonnault. Il paraît que toute la question là est de signer un programme dans lequel le candidat est obligé de déclarer qu'il est catholique et de s'engager à accorder aux Evêques ce qu'ils demanderont. M. Pinsonnault a signé une longue déclaration à cet effet. M. Joseph Loranger dit qu'il est bien prêt à promettre, comme tous les bons catholiques, de protéger les intérêts catholiques et d'accorder tout ce que les Evêques jugeront nécessaire à l'Eglise, mais il prétend qu'il n'a pas besoin pour faire son devoir de signer le programme.

On croit que du moment que M. Pinsonnault a signé son nom au bas de la déclaration en question, il a tout ce qu'il faut pour représenter dignement le Comté de Laprairie. Il obtiendra par surcroît toutes les grâces nécessaires pour faire le bien du pays, entre autres le don de la parole, la science de l'économie politique et la connaissance des moyens à prendre pour empêcher l'émigration et promouvoir l'industrie nationale. On dirait qu'une chose suffit, à l'heure qu'il est, pour relever le pays, mettre son nom au bas d'une déclaration qui ne veut rien dire, ne serait-ce que par hypocrisie; tout le reste n'est que vanité. Et on croit que le pays va se relever avec cela!

L'opposition a emporté plusieurs comtés dans le Haut-Canada, lundi dernier, le 5, Shanly, Walsh et McDougall, tous trois ministériels, ont été battus. Dans le Bas-Canada, l'opposition jusqu'à présent n'a pas fait de merveilles.

Sir John A. Macdonald a été élu, dans Kingston, par une majorité de 132 voix sur son adversaire M. Carruthers.

Sir John a recueilli 735 voix et M. Carruthers 603.

Le *Courrier de Rimouski*, du 30 juillet, publie l'adresse de M. Sylvain aux électeurs de ce comté, et dit qu'il est seul sur les rangs. Il ajoute, néanmoins, qu'il est rumeur que M. le Dr. Fiset doit se présenter, et que s'il ne se décide pas à le faire,

M. Magloire Danjou, marchand, de St. Simon, fera de l'opposition à M. Sylvain.

La province toute entière d'Ontario est en proie aux luttes électorales; c'est à peine s'il s'y fera cinq ou six élections par acclamation.

Dans Essex, l'hon. M. O'Connor, président du Conseil privé se trouve en face de M. Rankin. Ce n'est pas un spectacle nouveau. Depuis quinze ans ces deux candidats triomphent tour à tour avec une majorité de dix voix au plus.

La nomination à Maskinongé a eu lieu vendredi, à la Rivière du Loup. L'assemblée était très considérable, MM. Caron et Boyer ont été mis en nomination. Il y avait beaucoup d'excitation, mais il n'y a pas eu de désordres graves. MM. Boyer, Caron, Houde et L. O. David ont parlé longuement et après les procédés officiels qui furent conduits avec sagesse par M. Tétrault, officier rapporteur, les deux partis se séparèrent et des deux côtés il y eut des discours jusqu'à 6 heures. M. le sénateur Bureau, M. A. Désaulniers, ex-député, M. Yale et M. Desrosiers étudiant en droit parlèrent en faveur de M. Boyer. MM. Gérin et Arthur Turcotte pour M. Caron. M. Boyer paraissait avoir les deux tiers de l'assemblée.

Tous ceux qui parlent s'en donnent en ce moment. Tous les samedis les bureaux se vident; depuis le vieil avocat courbé sous le poids des causes gagnées et perdues, jusqu'au jeune disciple de Hémis que remplit une généreuse ardeur, voir même jusqu'à l'étudiant en droit de première année, tous partent pour la guerre; quelquefois les huissiers les suivent.

On se répand dans les campagnes, on péroré, on cabale, toujours pour la bonne cause, bien entendu.

On revient, le lundi, bien convaincu d'avoir assuré le triomphe de son cœur. On raconte ses prouesses à sa femme, à ses enfants ou à sa fiancée, et on répète avec orgueil les bons mots, les mouvements d'éloquence qui ont électrisé les électeurs.

Le lundi matin, le journal ministériel raconte que M. X... a parlé à tel endroit et qu'il a terrassé son adversaire M. Y.... Le journal de l'opposition dit que la journée du dimanche a été bonne pour le parti, qu'à tel endroit, par exemple M. Y... a complètement battu son adversaire, M. X... et ainsi de suite.

A entendre parler le *Courrier*, le candidat F... n'avait pas dix personnes pour lui, le jour de la nomination. Le lendemain, on lisait dans le *Journal* que l'adversaire de M. F... avait une immense majorité.

Il se produit de drôles incidents quelquefois dans les assemblées publiques, et il serait curieux de publier les choses qui se disent ou qui se font.

Il y a quelques jours, un candidat parlait, le soir, aux quatre fourches d'un chemin, à la porte d'une maison où se tenait son comité. Après avoir dénoncé les moyens malhonnêtes employés par son adversaire pour gagner son élection, il s'écria: « libres et indépendants électeurs du comté de... vous ne me verrez jamais, non jamais employer l'argent ou la boisson pour... » A ce moment une voix lui cria:—Dites donc, M. il... ou-ce que je va mettre ça? C'était un individu qui arrivait du village avec une grosse tonne de whiskey.

Il y a quelques années, l'hon. M. Girard, de Manitoba, se présente, un soir, pour parler, à la fenêtre d'une maison, dans le village St. Jean-Baptiste. On sait que M. Girard est remarquable pour son embonpoint; le fait est qu'il bouchait complètement la fenêtre.

—Regarde donc ce grand élingué! dit quelqu'un dans la foule.

M. Girard qui parlait très bien eut beaucoup de misère à parler ce soir-là; pendant une demi-heure les gens ne cessèrent de rire.

Quelque chose de semblable arriva, un jour, à l'un de nos amis, qui est un bel homme, mais qui a le cou à une grande distance des épaules. Plusieurs orateurs avaient parlé, le public était fatigué. Notre ami s'avança près de la rampe de l'estrade en s'allongeant le cou:

—Oh! Regarde donc ce cou! s'écria en riant aux éclats un farceur de l'endroit. On ne put rétablir complètement le calme dans l'assemblée: ce fut un discours manqué.

M. R...., de Montréal, se rendait, jeudi, pendant la nuit dans le comté de Maskinongé. Il rencontre quelqu'un qui en venait et lui fait la question suivante:

—Dites donc l'ami, quand a lieu la votation dans le comté de Maskinongé?

—J'ai pas, monsieur, mais j'cré que c'é huit jours après l'incarnation.

Il avait voulu dire la nomination.

Un jeune avocat qui n'est pas beau disait en terminant son discours que le jour de la votation serait un beau jour.

Quelqu'un l'interrompt:—Il n'aura pas de misère à être plus beau que vous, toujours.

Un anglais protestant se présentait dans le comté de M.... contre un canadien catholique. Le jour de la nomination, l'angelus sonne pendant que le candidat anglais parlait. Il s'arrête et ôte son chapeau:

—Récite donc ton angelus, lui crie l'un des partisans de son adversaire.

Je n'ai pas d'objection à le répéter, dit le candidat anglais, si M. P.... mon adversaire veut le réciter une fois.

M. P.... fut forcé d'avouer qu'il n'était pas capable. Alors, le défunt juge Aylwin qui était, comme on sait anglais et protestant, dit:

—Eh bien! puisque ni l'un ni l'autre n'est capable de le réciter, je vais le réciter moi.

Et en effet, il le récita sans manquer un seul mot.

L. O. D.

TABLEAU ÉLECTORAL.

QUÉBEC.		Min.	Ind.	Opp.	Nom	Vota
Argenteuil	Hon. J. J. C. Abbott	1	0	0		
Bagot	P. S. Gendron	1	0	0	août-12	août
"	M. Forsyth	0	0	1		
Beauce	G. H. Pozer	0	0	1		
Beauharnois	M. Cayley	1	0	0	6 août	13 août
"	Robillard	1	0	0		
Berthier	A. H. Paquet	0	0	1		
Bonaventure	T. Robitaille	1	0	0		
Brome	Carter	1	0	0		
"	Perkins	0	0	1		
Chambly	Benoit	1	0	0	7 août	14 août
"	Dr. DeGrosbois	0	0	1		
Charlevoix	S. X. Cimon	1	0	0	5 août	13 août
"	Tremblay	0	0	1		
Chateauguay	Hon. L. H. Holton	0	0	1		
Deux-Montagnes	Daoust	1	0	0		
"	Prévost	0	0	1		
Drummond	Tessier	1	0	0		
Gaspé	P. Fortin	1	0	0		
Hochelaga	Les Beaubien	1	0	0		
Iberville	Béchar	0	0	1		
Jacques-Cartier	Girouard	1	0	0	15 août	24 do
"	Lafamme	0	0	1		
Laprairie	Pinsonneault	1	0	0		
L'Assomption	Hon L. Archangeault	1	0	0		
"	Alex. Archangeault	0	0	1		
L'Islet	B. Pouliot	1	0	0	2 août	9 août
Lotbinière	H. G. Joly	0	0	1		
Maskinongé	G. Caron	1	0	0	2 août	9 août
"	Boyer	0	0	1		
Mégantic	Grant	1	0	0		
"	Richard	1	0	0		
Missisquoi	Baker	1	0	0		
"	Kay	0	0	1		
Montcalm	Dugas	1	0	0	8 août	20 do
Montréal-Est	Sir G. E. Cartier	1	0	0		
"	L. A. Jetté	0	0	1		
"	M. P. Ryan	1	0	0		
"	Ouest... Drummond	1	0	0		
"	John Young	0	0	1		
Napierville	Coupal	0	0	1		
Pontiac	Heath	1	0	0		
Richelieu	Mathieu	1	0	0	5 août	12 août
"	Barthe	1	0	0		
Richmond	Graham	1	0	0		
"	Webb	1	0	0		
"	Jones	0	0	1		
Rimouski	Sylvain	1	0	0	9 août	19 août
Rouville	Mercier	0	0	1		
"	Cheval	0	0	1		
Shefford	Thibault	1	0	0		
"	Huntingdon	0	0	1		
St. Hyacinthe	Oscar Dunn	1	0	0		
"	Delorme	0	0	1		
St. Jean	Bourassa	0	0	1		
Soulages	Lanthier	0	0	1	7 août	14 août
"	DeBeaujeu	0	0	1		
Témiscouata	Bertrand	1	0	0		
Treboigne	B. Masson	1	0	0	5 août	12 août
Vaudreuil						
"	Harwood	1	0	0	14 août	22 do
Verchères	Geoffrion	0	0	1		

MEMBRES ELUS.

QUÉBEC.		Min.	Ind.	Op.
Compton	Hon. M. Pope	1	0	0
Chicoutimi	D. Price	1	0	0
Dorchester	Hon. M. Langevin	1	0	0
Joliette	Baby	1	0	0
Laval	Bellerose	1	0	0
Lévis	J. G. Blanchet	1	0	0
Ottawa	Wright	1	0	0
Québec Est	Tourangeau	1	0	0
Québec-Centre	H. M. Cauchon	1	0	0
"	Ouest... McGreevy	1	0	0
"	(comté)... Hon. J. O. Chauveau	1	0	0
Sherbrooke	Brooks	1	0	0
St. Maurice	Lacerte	1	0	0
Stanstead	Colby	1	0	0
Trois-Rivières	M. McDougall	1	0	0

ONTARIO.

Kingston	Sir J. A. McDonald	1	0	0
Frontenac	Kirkpatrick	1	0	0
Lennox	Cartwright	0	0	1
Lincoln	Merritt	1	0	0
Northumberland	Cockburn	1	0	0
Ottawa (ville)	Currier	1	0	0
"	Lewis	1	0	0

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Northumberland	Hon. P. Mitchell	1	0	0
----------------	------------------	---	---	---

Il paraît que les remèdes contre le choléra ne manquent pas; quelques journaux annoncent avec éloge un remède du Dr. Jacques.

M. BABY.

L'élection par acclamation de M. Baby comme député de Joliette, est un événement d'une signification plus qu'ordinaire. Elle indique non-seulement le courant politique dans la phase électorale que nous traversons,—un vieux comté libéral élisant par acclamation un conservateur éprouvé; c'est, de plus, l'hommage solennel de tout un comté rendu au mérite réel, au courage qui a su attendre et lutter. M. Baby, quoiqu'encore jeune, s'est déjà légitimement acquis une belle réputation d'avocat éminent et d'homme probe. Le peuple, qui, quelquefois, s'arrête trop aux réputations tapageuses, en arrive toujours à découvrir les hommes sérieux et modestes, capables et forts. Et de ce moment, les hommes comme M. Baby arrivent.

J. A. MOUSSEAU.

M. Dumas nous arrive du Saguenay; il a visité 4 ou 5 paroisses seulement. La sympathie ne lui a pas fait défaut. La paroisse de Chicoutimi nous donne 67 abonnés, St. Alphonse de Bagotville 36, et 41 dans les 3 paroisses de N. D. de Laterrière, St. Alexis de Grande Baie et Ste. Anne du Saguenay.

Nos meilleurs remerciements à qui de droit.

Nous remercions aussi, un peu tard peut-être, la ville de St. Ours pour l'accueil qu'elle a fait à notre agent spécial dans le cours du mois de juin. Nous comptons à St. Ours près de 40 abonnés.

CHOSSES ET AUTRES.

SUITES DE L'ADULTÈRE.—Depuis le mariage qu'il avait contracté en novembre dernier avec une de ses cousines, M. Yveteau, ancien maître d'hôtel, vivait retiré dans une petite maison qu'il avait fait construire à Auteuil. La seule personne admise dans l'intimité de la famille était M. T..., jeune homme âgé de vingt-six ans, fils d'un ami de M. Yveteau, et pour lequel il professait une profonde estime.

Il existait entre les époux une énorme disproportion d'âge, M. Yveteau avait dépassé la soixantaine, tandis que sa femme était à peine âgée de vingt-deux ans.

Mme Yveteau disparut du domicile conjugal. Toute la journée fut employée en recherches. Enfin, vers le soir, le corps de la jeune femme fut trouvé dans un vivier, éloigné de la maison d'environ 200 mètres. Elle s'était noyée en traversant la pièce d'eau sur une planche qui s'était brisée sous ses pas.

On trouva dans ses vêtements des lettres qui furent remises à M. Yveteau. Cette correspondance, toute entière écrite de la main de M. T..., établissait ses relations adultères avec la victime.

La douleur du mari se changea en haine et en désir de vengeance.

Le 14, il se rendit armé d'un revolver, au domicile de M. T..., dans l'intention de le tuer. Le vieillard avait trop présumé de ses forces; à la vue de son ennemi, il tomba frappé d'apoplexie et mourut une heure après.

À la suite de ce terrible événement, qui l'avait tout bouleversé, M. T..., a voulu s'éloigner de Paris; mais il n'a pu effectuer son projet. Une fièvre ardente s'est emparé de lui, et les médecins ne répondent pas de sa guérison.

MOURS DU KANSAS.—Un coup de ciseau dans un journal du Kansas.

"Promesse de mariage entre Miss Anna Gould et John Candall, city marshal de Leavenworth (Kansas.) A dater de ce jour jusqu'à celui où Miss Gould sera veuve, les jeunes gens sont requis de cesser de lui faire la cour."

Voici le jugement de M. Thiers sur les souverains qui, depuis la Révolution, ont siégé en France.

C'est à un ami que M. le Président ouvre ainsi son cœur.

Napoléon 1er, prodigieux! Vous savez ce que je pense de son génie.

Louis XVIII, spirituel mais paresseux comme tous les gouteux; il a eu tous les esprits y compris celui d'avoir toujours un premier ministre de fait qui menait tout et sur lequel il se reposait.

Charles X, un pauvre roi, un gentilhomme, un homme bien élevé, ancien viveur, entêté, qui a perdu une partie superbe avec toute la gaucherie imaginable.

Louis Philippe, oh! celui-là, je ne sais pourquoi il a laissé une réputation d'administrateur, il avait l'administration en horreur. Quand il me voyait arriver avec mon portefeuille, il s'écriait en frappant sur la table:

—Allons, bon! vous voilà encore avec vos papiers, vous êtes bien ennuyeux! Ah! si je n'avais pas besoin de vous!

Je m'inclinai en souriant. Sa Majesté reprenait:

—Aujourd'hui, je vous défends de me lire tout ce fatras. C'est insupportable.

—Mais, sire.

—Laissez-moi, vous me faites périr d'ennui.

Un jour, Guizot étant là, le roi alla jusqu'à nous traiter fort vivement, il l'appela *pédant*, et cela se terminait deux fois sur trois par cette phrase.

—Allons, racontez-moi ce qu'il y a là-dedans, mais je vous défends de lire tous ces papiers.

Et il fallait lui causer le contenu du portefeuille....

Il y eut une pause. Quelqu'un demanda:

—Et Napoléon III?

—Je l'ai beaucoup connu et fréquenté pendant la présidence et avant le coup d'Etat. Je n'ai eu qu'à me louer de sa politesse: il était fort courtois, il avait bon cœur; mais c'était un *créole*, il n'aimait pas à se donner du mal, il se laissait aller à vivre le mieux possible et le plus confortablement....

Je vous laisse à penser si cette causerie m'intéressait. Je la rapporte le plus fidèlement que je puis, avec une entière sincérité, mais ne peut y mettre la malice, l'entrain, l'esprit pétillant de l'interlocuteur.

Quand on voit ce petit vieillard de soixante-seize ans, les lèvres pâles, la peau parcheminée, trottant d'un bout d'une pièce à l'autre, ouvrant et fermant les portes, dictant, lisant, s'interrompant, reprenant la conversation qu'il soutient en détail avec dix personnes différentes et la reprenant au point précis où il l'a laissée avec chacun, on est frappé d'étonnement, et

on regrette, tout esprit de parti à part, qu'un cerveau si bien équilibré, si rempli, n'ait pas le don de rajeunir pour terminer l'œuvre commencée...."

UN REMÈDE CONTRE LA COLÈRE.—Dans un village d'Allemagne vivait autrefois deux époux qui avaient l'un pour l'autre d'anciens sentiments d'estime et d'affection, ce qui ne les empêchait pas de se quereller assez souvent. Un premier mot un peu piquant provoquait une réplique, puis une injure, et l'injure amenait les coups. Par exemple, le mari disait à sa femme:—Ta soupe n'est pas encore assez salée, voilà longtemps que je t'en fais l'observation.

La femme répond:—Elle l'est assez pour moi.

Le rouge monte au visage de l'époux irrité qui s'écrie:—Est-ce ainsi qu'une femme répond à son mari? Faut-il que je me conforme à ton goût?

La femme réplique:—Le pot au sel est là; une autre fois tu cuiras ta soupe toi-même.

Le mari est en colère, prend sur la table le plat et le jette par terre. Alors la femme n'y tient plus, et la colère part comme une eau impétueuse dont on vient d'ouvrir l'écluse. Elle crie, tempête et adresse à son époux toutes sortes de paroles acerbes qu'on n'entend pas volontiers.—Ah! ah! dit le mari, je vois qu'il faut reprendre le bâton et te caresser un peu le dos.

La femme désolée s'en va trouver le pasteur pour lui demander aide et conseil. Celui-ci reconnaît qu'elle s'attire souvent elle-même par son impatience et ses récriminations les mauvais traitements dont elle se plaint.—Écoutez, lui dit-il, mon prédécesseur ne vous a-t-il pas parlé d'une certaine eau qui produit de merveilleux effets?

—Non, répond-elle.

—Eh bien, revenez dans une heure, et je vous en donnerai.

Quand elle est sortie, le pasteur verse de l'eau fraîche dans un flacon, y met un peu de sucre pour l'adoucir, quelques gouttes d'essence de roses pour lui donner du parfum; puis il dit à l'inquiet: épouse:—Quand votre mari reviendra le soir du cabaret, et qu'il vous paraîtra de mauvaise humeur, prenez un peu de cette eau, et gardez-la dans votre bouche jusqu'à ce qu'il soit calmé, et je vous réponds que vous n'aurez plus de querelles.

Ainsi fut fait. La maison naguère si bruyante rentra dans le calme, et les voisins disaient:—D'où vient donc que nos gens ne se battent plus?

EFFET MORAL DU BEAU.—Il y a dans la contemplation du beau en tout genre quelque chose qui nous détache de nous-mêmes, en nous faisant sentir que la perfection vaut mieux que nous, et qui, par cette conviction nous inspirant un désintéressement momentané, réveille en nous la puissance du sacrifice, puissance mère de toute vertu. Il y a dans cette émotion, quelle qu'en soit la cause, quelque chose qui fait circuler notre sang plus vite, qui nous procure une sorte de bien-être qui double le sentiment de nos forces, et qui par là nous rend susceptibles d'une élévation, d'un courage, d'une sympathie au-dessus de notre disposition habituelle.

Un singulier pari. Il y a quelque temps un singulier pari a été fait entre un vélocipédiste intrépide, M. de Grosieulx; avec un simple marcheur non moins forcené, M. de Grandjean.

Il s'agissait de lutter à qui arriverait le premier, en six jours, palce-Bellecour, à Lyon, en partant de Rouen: l'un monté sur un vélocipède, et l'autre monté sur ses deux jambes.

L'enjeu était de 50 louis. L'homme a vaincu l'autre: le lutteur pédestre a distancé de nombreuses enjambées le vélocipède en fer forgé à quatre ressorts d'acier.

Voici la dépêche qu'a envoyée le vainqueur en arrivant au but:

Lyon, 14 juillet, 4 h. 30.—Arrivé place Bellecour à 4 heures 22 minutes 52 secondes, à montre galopieuse. Attends Grosieulx; offre l'enjeu, 50 louis à la souscription patriotique.

DE GRANDJEAN.

VENGEANCE DE MARI.—Burkhardt Hetzeler, résidant de Rochester, dans Main street, vivait depuis quelque temps séparé de sa femme, celle-ci ayant obtenu le divorce sous prétexte d'adultère. Dès le lendemain du divorce, Mme Hetzeler s'installa dans une maison, où, par une porte de derrière, elle recevait chaque nuit un certain Jacob Goetzman. L'épouse divorcée et son amant vivaient heureux, bien loin de se douter que le mari trompé guettait l'heure de la vengeance. Mercredi soir, celui-ci s'est introduit et caché dans l'appartement de la femme coupable, et quand Goetzman est arrivé, il a vu surgir devant lui celui dont il avait volé la femme, en contravention manifeste du commandement du Seigneur: "Tu ne violeras ni son bœuf, ni son âne, ni sa femme."

Deux coups de revolver ont retenti, tirés par le mari outragé l'un sur Goetzman, l'autre sur lui-même. Ils sont tombés morts côte à côte. Pendant ce temps, Mme Hetzeler se sauvait à toutes jambes. Débarrassée de son mari et de son amant, la loi lui accorde le droit de se remarier. Elle en profitera probablement, car elle est allemande. En attendant que l'occasion s'en présente, elle ne ferait pas mal de lire l'intéressante étude qu'Alexandre Dumas fils vient de publier avec cette épigraphe: *Tue-là!*

Un correspondant récemment arrivé à Apia envoie à un journal de la haute Californie des descriptions enthousiastes des îles de Navigateur. Il raconte qu'il y a peut-être soixante maisons européennes à Apia. Cette ville est considérée comme terrain neutre; mais une longue guerre qui n'est pas encore complètement terminée, a eu lieu entre le fils et les frères du dernier roi.

Le président de la Compagnie commerciale et territoriale de la Polynésie centrale a persuadé aux deux partis de reconnaître l'autorité absolue des Etats-Unis en toute matière et de prendre l'engagement d'adopter la législation américaine. Cet arrangement, dit le correspondant, a été signé par les deux rois et cent-vingt chefs. Les consuls anglais et américains y ont apposé leurs signatures et leurs sceaux.

Le groupe de ces îles couvre une surface de 2,600 milles carrés; mais l'île principale, celle dont nous parlons, ne peut-être surpassée pour la beauté de son climat, sa luxuriante verdure et la richesse de son sol.

La montagne la plus élevée n'atteint pas plus de 2,000 pieds au-dessus du niveau de la mer; plus des trois quarts de l'île sont propres à la culture. Les rochers eux-mêmes semblent porter une végétation; l'œil ne rencontre partout que l'admirable verdure des tropiques. Les épices de toutes sortes croissent spontanément.

La vallée abonde en noix muscades, gingembre, carry, etc.; ailleurs, le sol est couvert d'ananas, d'arbres à pain et d'autres plantes qui offrent au voyageur une ombre délicieuse. Ces îles

sont sur la route des steamers qui font le trajet des Etats-Unis à la Nouvelle-Zélande et à l'Australie, à 1,600 milles d'Auckland, 2,000 de Honolulu, 1,100 de Taïti, 300 de Fidji et 1,000 de la Nouvelle-Calédonie; cette situation la désigne pour l'avenir comme le grand dépôt du commerce de la Polynésie. Le dépôt de charbon des steamers est dans la ville de Samoa, sur la baie de Pango-Pango. Le gouvernement américain a déjà pris possession de cette magnifique baie pour en faire une station navale.—*Times de Londres.*

Un savant voyageur, M. O. de Théron, dans ses courses à travers l'Amérique du Sud, a souvent été témoin d'un phénomène bien curieux. Nous extrayons ce qui suit d'une de ses lettres:

"En faisant une exploration dans la baie du Pailon, située au nord de la province d'Esmeraldas, dans la république de l'Equateur, je longuais une plage au coucher du soleil. Tout à coup, un son étrange, extrêmement grave et prolongé, se fit entendre autour de moi. Je demandai au rameur de ma pirogue d'où venait ce bruit: "Monsieur, me répondit-il, c'est un poisson qui chante ainsi; les uns appellent ces poissons *sirènes*, et les autres *musicos* (musiciens)." Ayant avancé un peu plus loin, j'entendis une multitude de voix diverses qui s'harmoniaient et imitaient parfaitement les sons de l'orgue de l'église.

"Dans la rivière du Majete, dans la rivière de Molino, affluent du Majete, les mêmes concerts se font entendre. Les poissons musiciens exécutent leur musique sans s'inquiéter de notre présence, et cela pendant plusieurs heures suivies sans se montrer à la surface de l'eau. C'est vers le coucher du soleil que ces poissons commencent à se faire entendre, et ils continuent leur chant pendant la nuit et imitent les sons graves et moyens de l'orgue entendus non du dedans, mais du dehors, comme lorsqu'on est près de la porte d'une église. Le poisson pris avec l'hameçon sur le lieu même du chant, n'a pas plus de dix pouces de long; sa conformation extérieure n'a rien de particulier; sa couleur est blanche avec quelques taches bleuâtres sur le dos."

Une correspondance de Teflis, publiée par le *Globe*, contient une horrible histoire de cannibalisme à Flamatan, ville de Perse. Deux femmes, aidées de sept autres personnes, ont enlevé trois enfants et les ont mangés. Ces cannibales ont été arrêtés. On les a fouillés, on a retrouvé sur elles les ossements des enfants. Le grand vizir a condamné ces femmes à être pendues et leurs complices ont été condamnées à mourir de faim. Huit jours après, on a trouvé ces misérables mortes dans leur prison. Cinq d'entre elles avaient mangé les deux autres. Il paraît que la famine augmente au lieu de diminuer. A Téhéran, il n'y a plus de bestiaux; on a mangé même les bêtes de somme, il n'existe pas de moyens d'approvisionnement la capitale.

VARIÉTÉS.

Un Italien portait quelque chose sous son manteau. Un Français lui dit:—Qu'avez-vous là?—Un poignard, dit l'Italien. Le Français, trouvant que c'était une bouteille, but tout le vin, et en lui rendant la bouteille: "Tenez, lui dit-il, je vous fais grâce du fourreau."

Un homme étant à la messe avec une dame, comme on commençait l'Evangile, elle lui demanda ce que voulait dire *in diebus illis*: "Indie, dit-il, veut dire les Indiens; mais je ne sais ce que veut dire *busillis*."

Une dame d'assez galante vie faisait à sa fille des leçons de sagesse. "Ma bonne maman, lui répondit-elle, en lui baisant les mains, votre morale m'effraye, mais votre vie me rassure."

Un Gascon qui s'était vanté de bravoure s'enfuyait dans une occasion. Un Parisien lui dit: "Où est donc ce courage?" "Il répondit: "Il est aux jambes."

Comme on disputait à table, devant M. le Prince, si les grands hommes avaient coutume de vivre longtemps, tous conclurent que la vie des héros était ordinairement courte. Sur quoi un Gascon qui les voyait diner, s'écria: "Hé! si je ne suis pas mort, qu'en puis-je mais?"

Quelqu'un, voyant un homme tombé dans un puits, lui demandait sottement qui l'avait mis dans ce lieu-là. "Il n'est pas, répondit-il, question de cela, mais seulement de me retirer."

Un homme, dit à un avocat qui faisait le plaisant: "A force de contrefaire le ridicule, prenez garde de le devenir vous-même."

Quelqu'un demandait à un autre ce qu'il portait de caché sous une toile: "Si je voulais, répondit-il, qu'on sût ce que c'est, je ne l'aurais pas caché."

Un poète importun, après avoir commencé de lire à quelqu'un une poésie qu'il avait faite, demanda à celui qui l'écoutait lesquels de ses vers étaient les meilleurs. "Ce sont ceux, répondit-il, que tu n'as pas encore lus; ils ne m'ont pas fait mal à la tête."

Alphonse d'Aragon appelait un riche ignorant *une toison d'or*.

Une vieille avait oui parler des contes de Boccace; et comme il était un jour question de noblesse dans une compagnie, elle dit "qu'elle descendait des contes de Boccace."

Un criminel, interrogé s'il avait commis tous les crimes dont on l'accusait, répondit: "J'ai fait bien pis." On lui demanda ce que c'était: "Je me suis laissé prendre," dit-il.

Le roi Louis XII, qui haïssait la chicane et la volerie des gens de justice, disait: "Il n'est rien de meilleur pour la vue que de voir souvent des gens de bien, et de ne point voir de procureurs ni d'avocats."

Un homme disait à un courtisan qu'il venait de se décharger d'un pesant fardeau, en payant une somme qu'il devait, et qu'il ne comprenait pas comment on pouvait dormir quand on était chargé de dettes. "Pour moi," dit le courtisan, qui était fort endetté, "je ne comprends pas comment mes créanciers peuvent dormir, sachant bien que je ne les payerai jamais."

FERD. GAGNON,

Rédacteur, et Gérant pour les Etats de la Nouvelle-Angleterre (Vermont, Maine, New-Hampshire, Massachusetts, Connecticut et Rhode-Island) et l'Etat de New-York.

WORCESTER, MASS., JEUDI, 8 AOUT, 1872.

AU FIL DE LA PLUME.

La 8ème convention nationale des Canadiens émigrés doit s'ouvrir, aujourd'hui, à Chicago. On a fort mal représenté ces conventions pendant quelque temps. Plusieurs journaux croyaient se rendre agréables à leurs chefs et à leurs lecteurs, en insultant, à chaque convention les Canadiens des Etats-Unis. Parce que à la première ou seconde convention, la politique avait joué le principal rôle, et que le parti conservateur y avait été fortement condamné, ces journaux ministériels prenaient de là, occasion d'insinuer qu'à chaque réunion annuelle des délégués canadiens on parlait politique; et comme on savait fort bien que, si tel eut été le cas, (ce qui ne l'était pas,) on y aurait condamné la politique ministérielle, on criait bien haut que ces conventions étaient anti nationales, scandaleuses, immorales etc. Et cependant, depuis cinq ans, la politique a toujours été bannie de nos conventions. L'année dernière, des résolutions patriotiques et touchant les intérêts immédiats des émigrés canadiens furent seules adoptées, et, malgré tout, quelques journaux eurent la malhonnêteté de nous prodiguer l'insulte.

Il existe un manque de sympathie entre les Canadiens des deux pays. C'est cette déplorable lacune dans notre organisation nationale que la convention de Chicago devra s'occuper à faire disparaître.

La 8me question du programme de la convention se lit ainsi: Former des liens plus étroits d'union, d'amitié et de sympathie entre nous et nos frères du Canada.

Nous applaudissons à cette heureuse idée. Oui, il faut plus d'union, plus de sympathie, plus d'amitié entre les Canadiens des deux pays. Qu'on ne l'oublie pas, il y a plus de six cent mille canadiens aux Etats-Unis. Dans le seul état du Massachusetts, il y en a plus de 50 mille; dans certains endroits, les émigrés sont tellement nombreux, qu'à eux seuls, ils pourraient former une ville. Voici quelques statistiques sur les populations canadiennes: Worcester, 3,200 canadiens; Fall-River, 5,700; Halyoke, 4,000; Southbridge, 3,000; Manchester, 4,200; Nashua, 2,500; Lowell, 3,700; Lawrence, 1,500; Webster, 2,300; Baltic, 3,200; Danielsonville, 2,200; Putnam, 2,100. Douze villes dont la population canadienne réunie donne un total de 37,600 âmes; chiffres malheureux qui doivent nous faire réfléchir. Nous sommes 600,000 de la race canadienne aux Etats-Unis, et loin de nous rechercher comme alliés naturels, une grande partie de nos frères du pays nous traitent avec injustice et dédain. On a bien tort. Qui connaît l'avenir? Pourquoi ne pas chercher plutôt à se faire des amis, des alliés des canadiens émigrés. L'histoire se répète a-t-on dit quelque part; elle se répète pour nous. Nous voici en face du fanatisme de l'élément protestant qui nous submerge. Les luttes mémorables que nos pères ont soutenues se répètent pour nous.

Malheureusement, nous n'avons pas leur patriotisme, nous n'avons pas leur courage. Plus nombreux qu'eux, nous pourrions peut-être, à raison de ce nombre, être comme eux les vainqueurs, mais pour cela, il faut être unis en face de l'ennemi commun. Les émigrés canadiens sont remplis de patriotisme, ils sont prêts à faire pour la race canadienne tout ce qui sera en leur pouvoir, mais comment pourront-ils agir, lorsqu'ils sont méconnus comme ils le sont en Canada, lorsqu'on les traite avec indifférence.

On ne parait faire aucun cas de leurs demandes. On croirait faire un acte sacrilège en pensant à eux. Que les gouvernements qui n'ont pas de cœur, que les ministres qui n'ont que du ventre et des goussets nous méprisent, fassent la sourde oreille; nous ne nous en plaignons pas; mais que le peuple, la masse de nos frères du pays, soit donc plus sympathique pour nous.

Nous prenons l'initiative, nous faisons les premiers pas. A Chicago, par la voix de nos représentants de l'Est et de l'Ouest, nous allons demander aux 850 mille canadiens de la province de Québec, aux 200,000 d'Ontario, d'entretenir plus de sympathie pour nous tous. Que tous les patriotes acceptent cette alliance, que les colomniateurs se taisent, que les insulteurs rentrent dans l'ombre et qu'une étroite union existe entre nous tous, enfants du Canada.

Frères du pays, n'aigrissez point nos sentiments, mais faites en sorte, que lorsque, les circonstances le permettant, les Canadiens émigrés, retourneront vers la patrie, ils y trouvent des amis, des frères. Pour nous émigrés, si la providence permettait, par un événement déplorable, que notre patrie disparut de la nomenclature des pays d'Amérique, nous pouvons alors être d'une utilité incontestable à nos frères annexés. En attendant la manifestation de ces secrets de l'avenir, combattons tous ensemble pour sauvegarder notre nationalité.

Pour la patrie ayons une prière
Et parmi nous de la fraternité.

Charles Sumner, sénateur du Massachusetts, vient d'écrire une lettre, en réponse à certaines questions à lui posées par des noirs influents de Washington. Dans cette lettre, il se déclare carrément en faveur de Greeley et condamne énergiquement la conduite de Grant. M. Sumner est l'homme d'état américain le plus remarquable d'aujourd'hui.

On accuse R. Grotz Brown, le candidat démocrate à la vice-présidence de s'être enivré, il y a quelques jours à New-Haven.

D'autre part, on accuse le général Grant d'être un ivrogne, et d'avoir été chassé de son régiment il y a vingt ans, pour ivrognerie et inconduite. On accuse Greeley de porter un chapeau blanc, un paletot blanc et des pantalons rapés, on dit qu'il est trop versatile dans ses opinions, on lui reproche les articles qu'il a écrits depuis 20

ans, on l'accuse de vouloir mettre les anciens chefs de la rébellion à la tête des affaires publiques, s'il devient président.

Nous nous abstenons entièrement dans notre journal de parti pris; nous ne désirons que refléter les divergences d'opinion des deux partis. Il y a deux choses cependant qu'on semble nier de part et d'autre; les voici: Greeley est un homme très puissant par ses connaissances, et ses talents. Il peut avoir été fourrieriste, etc., etc., et être revenu de ces erreurs. De tous les journaux protestants de New-York, son journal la Tribune a toujours été le plus libéral au point de vue religieux; toujours il a eu des vues larges dans les questions politiques qui ont agité la République. On ne saurait nier ces choses là. Une autre chose qu'on ne pourrait injustement nier c'est que l'administration du général Grant a été couronnée de succès au point de vue financier. La dette publique a été considérablement réduite, les impôts ont été réduits et le Traité de Washington sera une des gloires de cette administration. En somme, les quatre années de présidence du général Grant seront une belle page de l'histoire des Etats Unis. Sa conduite est loin d'être irréprochable, mais le bien l'emporte sur les fautes.

A propos de Grant, voici une boutade que publie le Courrier Louisianais, un nouveau journal semi-quotidien de la Nouvelle-Orléans: Inutile de dire que nous n'approuvons ni le fond ni la forme de la boutade que nous reproduisons ici à titre de curiosité seulement. Voici: "U. S. Grant a tanné, il a corroyé, il a vendu des peaux, puis il est devenu généralissime des armées des Etats-Unis. Il a battu les confédérés déjà battus, pris des villes ouvertes, soumis Lee, qui n'avait plus d'armée, et sauvé la République que personne ne menaçait plus. Se fit tanneur, boucher et général.

Il est président.

Tanneur — ses peaux ne valaient pas un pétard.

Général: Un héros de contre-bande.

Président: Un homme d'état de pacotille.

Homme d'affaires: Il est millionnaire; par quels moyens? Demandez au diable."

C'est traiter un peu légèrement et injustement surtout l'homme qui a écrasé la rébellion et sauvé avec ses troupes la République américaine; mais ces français de la Nouvelle-Orléans aiment tant à rire, ils sont si démocrates!

A une assemblée monstre des partisans de Greeley et Brown, à Détroit Michigan, on remarquait parmi les Vice-Présidents, les canadiens dont les noms suivent: Edouard N. Lacroix Ecr., A. J. Ducharme, N. J. Rodier, Joseph Lorenger. L'assemblée était présidée par le Gouverneur McClelland.

Dans une ville de l'ouest on a brûlé Greeley et Brown en effigie. Dans le Maine on a déchiré un drapeau qui portait leurs noms.

FERD. GAGNON.

EN FUMANT.

Le plaisir est au positif, la vérité au comparatif, et l'amour au superlatif de l'adjectif bon; bonne.

L'amour à vingt-et-un ans est un breuvage enivrant. (Ruffini.)

Balzac a dit: L'amour est au moral de l'homme ce que le soleil est à la terre.

Baltimore a été la première ville américaine à se servir du gaz. Boston ne l'employa qu'en 1822 et New-York cinq ou six ans plus tard.

Depuis six mois, les Etats-Unis ont exporté pour \$9,000,000 de saindoux.

"Si la vertu était bannie du reste de la terre, elle se trouverait chez les dames de Détroit." En voici une preuve. Une jeune dame de Détroit a mordu la joue d'un jeune homme qui voulait l'embrasser; elle lui a écorché la peau à tel point que le chirurgien a dû appliquer le caustique sur la plaie, tout comme pour une morsure de chien enragé. Le jeune homme et la jeune dame appartiennent "aux meilleures familles."

La plus grande des pyramides d'Egypte couvre quatre acres carrés et a 480 pieds de hauteur.

Jules Oppert a découvert que les Egyptiens étaient une nation et avaient des archives, 11-824 ans avant Jésus-Christ. Ceci peut paraître curieux et étrange de prime abord; mais il ne faut pas oublier que les Egyptiens se servent du système Chaldéen pour compter le temps et que ce système compte 82,542 ans entre la création et le déluge.

—Chose qu'aucune femme n'avoue:
Qu'elle se chausse trop petitement,
Au bal, qu'elle est fatiguée,
Qu'elle se lace serrée,
Qu'elle se maquille,
Qu'elle a l'âge qu'elle paraît avoir,
Qu'elle a été plus de cinq minutes à s'habiller,
Qu'elle vous a fait attendre,
Qu'elle a dit telle chose sans penser ce qu'elle disait.
Qu'elle adore la médisance,
Qu'il lui est impossible de garder un secret,
Qu'elle n'a pas besoin d'un chapeau neuf,
Sur le point de voyager, qu'elle saurait se passer d'un seul de ses articles,
Qu'elle n'a pas le caractère d'un ange, ni la patience d'un saint,
Qu'elle est coquette,
Qu'elle n'a jamais tort.
Et moi j'avoue que, malgré tous ses défauts, la femme est toujours charmante et qu'on doit chercher à lui plaire, même en ayant une.

COURTES-HUAS.

LISEZ, MERES DE FAMILLE.

Voici bien l'histoire la plus abominable qui se puisse rêver; je me refuserais à la croire si elle ne m'avait pas été donnée avec les détails les plus précis de nom, de temps et de lieu.

M. Silbarborge, marchand de pipes, rue Saint-Lazare, 97, attendait un fils qui lui devait naître dans le courant de juin. Sa femme n'étant pas assez forte pour nourrir, il se met en quête d'une nourrice. Il s'adresse à Mme. Junck, sage-femme, rue Saint-Lazare, n. 100, et la charge de lui trouver la nourrice dont il a besoin. Mme. Junck a recours à l'un des bureaux de nourrice de la ville de Paris, qui lui indique Mme. Departout, femme d'un tailleur de pierres, demeurant à Bois-Colombes. Cette femme Departout a en poche le certificat du maire qui est exigé par les règlements; copie en est déposée aux bureaux de la préfecture de police, et elle-même est inscrite à ces mêmes bureaux, comme nourrice, sous le numéro 9921. Le père de l'enfant ne se contente pourtant pas de ces garanties officielles. Il va de sa personne à Bois-Colombes, prend des renseignements chez le voisin, et n'en recueille que d'excellents. Partout on lui vante et la conduite et la santé de la nourrice qu'il a choisie.

C'est le 17 juin qu'il devient père, et le même jour, il remet à la femme Departout l'enfant qui lui est né. Elle était elle-même mère depuis cinq ans. M. Silbarborge est Israélite; c'est le 25 juin que l'enfant est soumis à l'opération qui, chez les Juifs, tient lieu de notre baptême. A quelques jours de là, il s'en va prendre des nouvelles de son fils et s'assurer qu'il ne se sent plus de la petite cérémonie par laquelle il a passé.

Il ne trouve personne chez sa nourrice. La porte est fermée. Il s'informe près des voisins: on lui dit qu'elle est sortie, que ce n'est rien, qu'il ne s'inquiète pas.

Il retourne cependant le lendemain à Bois-Colombes. Encore visage de bois.

On lui dit cette fois que sa nourrice a reçu la nouvelle qu'un de ses parents vient de mourir à Beauvais; qu'elle est allée recueillir son héritage; qu'elle sera absente une quinzaine de jours; qu'il ne s'en préoccupe pas autrement. Cette explication lui est confirmée par toutes les personnes à qui il s'adresse. Elle est si naturelle qu'il l'accepte tout simplement.

Le surlendemain, il voit arriver chez lui le mari de sa nourrice, qui lui donne les meilleures nouvelles de la santé de son fils. Aucune inquiétude à concevoir. Sa femme est à Beauvais; elle ne tardera pas à revenir; sa première visite sera pour le père.

Tout est au mieux.

Le 13 juillet, un inconnu se présente chez M. Silbarborge, et déclarant ses noms et qualités, il déclare qu'il est employé de la maison des détenues de Saint-Lazare.

—Que me voulez-vous, monsieur? demande M. Silbarborge un peu surpris.

—Je viens vous demander si en effet c'est à vous un enfant qui a été donné comme nourrisson à la femme Departout, clair fille Clévoix.

—Oui monsieur, Eh bien?

—Eh bien! je viens vous dire qu'il est mort.

—Mort! Quand? Comment? où? Cela est impossible.

—Il est mort ce matin, de la cholérine, après trois jours de maladie, à Saint-Lazare.

—A Saint-Lazare? C'est de la folie.

Rien n'était plus réel. La femme Departout avait été, pour je ne sais quel méfait, condamnée à 15 jours de prison; elle n'avait pas voulu l'avouer, pour ne pas perdre les 35 francs par mois de la nourriture qui lui était offerte. Elle avait eu pour complice de sa dissimulation tout le village.

On avait eu la prodigieuse bêtise et l'incroyable cruauté de l'enfermer avec ses deux nourrissons, l'un de 5 mois, l'autre de 15 jours, sans même prendre garde qu'il était impossible que ces deux enfants fussent à elle; on l'avait, en la laissant allaiter ces deux bêtes, soumis au régime débilissant de la prison. Un des deux enfants était tombé malade de la cholérine, en buvant ce lait appauvri. La stupide campagnarde n'avait pas osé prior qu'on prévint le père. L'administration, ne s'en était point inquiétée non plus.

En trois jours, l'enfant était mort.

Il avait bien fallu révéler la vérité.

Et c'est ainsi que ce malheureux père apprenait la mort de son fils, qu'il eût été si facile de sauver!

Je n'ajouterais aucun commentaire à cette douloureuse histoire. On ne sait ce dont il faudrait le plus s'indigner, ou de la complicité criminelle de ce village, ou de l'indifférence coupable de cette administration, ou de la rapacité imbécile de cette paysanne.

Je signale cette aventure à la Société protectrice de l'enfance. Quel argument en faveur de cette thèse de l'allaitement maternel qu'elle soutient avec tant d'ardeur!

Et vous, mères qui confiez vos fils à d'autres mains, qu'elle leçon pour vous!

FRANCIQUE SARCEY.

Tout organe de la structure humaine mis en action d'une manière indue, a à souffrir aux dépens du reste de l'organisation. Le cerveau surchargé par les soucis, le chagrin et un travail ardu, soustraira une portion de l'élément nerveux, nécessaire à l'action musculaire du cœur, des poumons de l'estomac, etc., et sera cause que ces organes s'affaibliront et deviendront incapables à remplir leurs fonctions, de sorte que la maladie s'en suivra.

En conséquence, quoique le sirop composé Hypophosphites de Fellows guérisse plusieurs des maladies de ces organes, les malades devront s'abstenir de commettre des excès ou contracter des habitudes qui pourraient causer ou perpétuer la maladie, s'ils veulent demeurer en santé après avoir discontinué l'usage de ce remède.

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un écu chaque.

NAISSANCE.

En cette ville, le 3 courant, la dame de Charles Ouimet, écrivain, avocat, une fille.

Au village St. Jean-Baptiste, le 23 juillet, la Dame de A. B. Longpré, écrivain, une fille.

A Rigaud, le 18 Juillet, la Dame de G. Madore, M. D., un fils.

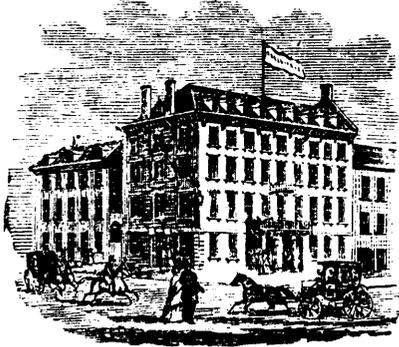
MARIAGE.

A Woonsocket Falls, R. I., 8 Juillet par le Rév. David Bernard. A. Félix Gélinas, autrefois d'Yamachiche. P. Q., et Delle Eliza Leriche, autrefois de St. Jean Chrisostome, P. Q.

DÉCÈS.

En cette ville, le 30 Juillet, à l'âge de 22 ans 1 mois et 5 jours, Delle Clara Goyer, seconde fille de R. Goyer, écrivain.

HOTEL DU CANADA, 17 et 19, Rue St. Gabriel, MONTREAL.



CET HOTEL de première classe, situé au centre de la ville, a été entièrement renouvelé et garni avec tout le luxe moderne.

Des Omnibus se rendent aux stations de chemins de fer et aux bateaux à vapeur.

A. BÉLIVEAU, Propriétaire.

SI vous voulez conserver votre santé, faites une promenade en chars au Village St. Jean Baptiste où l'air est pur et agréable, arrêtez faire vos achats chez GEORGE SEENS, où vous trouverez toujours un bel assortiment de marchandises sèches à 25 pour cent de moins qu'à Montréal.

NOUVEL Atelier Photographique PAR M. BOIVIN & FRERE

NO. 44, RUE ST. LAURENT VILLAGE ST. JEAN-BAPTISTE.

MM. BOIVIN & FRERE ont le plaisir d'informer le public de Montréal et leurs amis, qu'ils viennent de laisser leurs patrons respectifs, MM. Notman et Henderson, si bien connus par leur habileté en photographie, au numéro ci-dessus mentionné.

AVIS.

LES ABONNÉS de l'Opinion Publique trouveront à faire encadrer leurs gravures à bas prix au Nouveau magasin de DAMIEN & DESCOTES.

A. PILON & CIE. ETABLISSEMENT NOUVEAU, 381 1/2 - RUE ST. CATHERINE - 381 1/2 A l'enseigne de la Boule Verte.

MAGASIN de marchandises sèches, de mode et de fantaisie. Assortiment de premier choix.

LE SOUSSIGNÉ OFFRE EN VENTE: GLACIÈRES ET SABOTIÈRES améliorées, COUVERTS en fil de fer: aussi un assortiment de CORNICHS et ORNEMENTS DE RIDEAUX.

PENSIONNAT DE NOTRE-DAME DU SACRE CŒUR, OTTAWA, RUE RIDEAU.

La rentrée des élèves de cette Institution aura lieu le DEUX SEPTEMBRE PROCHAIN. Les Révérendes Dames informent le public qu'elles ont ajouté à leur maison une aile de 100 x 40 pieds, à quatre étages, afin de donner à leurs élèves tout le confort que l'on peut désirer dans un pensionnat de première classe.

REMEDES

DU Dr. J. A. CREVIER.

GRANDES DECOUVERTES!!!

L'ANTI-CHOLÉRIQUE

LE SEUL SPÉCIFIQUE connu contre le Choléra, et toute espèce de Diarrhée, dérangement d'Intestins et d'Estomac, Indigestions, &c., Cures merveilleuses attestées par des personnes dignes de foi et bien connues.

Prix..... 50c la bouteille.

L'Anti-Dyspeptique et Restaurateur du Sang Prix..... \$1.00 la bouteille.

RESTAURATEUR DE LA CHEVELURE Prix..... \$1.00 la bouteille.

S'adresser au Dr. J. A. CREVIER, No. 44, Rue Bonsecours, Montréal.

CONTRATS POUR LE TRANSPORT DES MALLES.

DES SOUMISSIONS ADRESSEES au MAITRE GENERAL DES POSTES, à OTTAWA, seront reçues jusqu'à VENDREDI, le 9 AOUT, pour le transport des Malles de Sa Majesté, six fois par semaine, sur les contrats à faire pendant quatre ans, depuis le 1er Octobre prochain, entre Montréal et Berthier et entre Berthier et les Trois-Rivières.

E. F. KING, Inspecteur des Bureaux de Postes. Bureau de l'Inspecteur des Postes. Montréal, 5 juillet 1872.

C. T. BERNIER, IMPORTATEUR DE MARCHANDISES

No. 167, Rue St. Joseph. (Près du Carré Chaboulez) C. T. BERNIER tient constamment en main un grand assortiment de marchandises sèches qu'il dispose à très bas prix pour argent comptant.

EN GROS ET EN DETAIL.

3-29 c C. T. BERNIER.

COURS ELEMENTAIRE DE BOTANIQUE ET FLORE DU CANADA

A L'USAGE DES MAISONS D'ÉDUCATION

PAR L'ABBÉ J. MOYEN,

PROFESSEUR DE SCIENCES NATURELLES, AU COLLÈGE DE MONTRÉAL.

1 Volume in-8 de 334 pages et de 46 planches. Prix: Cartoné, \$1.20.—\$12,00 la douzaine.

Le Cours Élémentaire seul, (62 ps. et 31 planches.) Cartoné, \$0.40.—\$4.00 la douzaine.

En vente aux bureaux de l'Opinion Publique, No. 1, Côte de la Place-d'Armes, Montréal, et chez tous les libraires du Canada.

L. E. BEAUCHAMP & CIE. 89 RUE NOTRE-DAME 89 MONTREAL.

L'ENSEIGNE de la Boule Rouge, ont toujours en mains un grand assortiment de marchandises sèches de goût et de fantaisie—de plus chapeaux pour enfants, dames et messieurs, rubans, plumes, fleurs en gros et en détail.

Un tailleur et des modistes d'expérience sont attachés à l'établissement.

L. E. BEAUCHAMP & CIE.

DEPARTEMENT DES DOUANES. Ottawa, 2 Août 1872.

L'ESCOMPTE AUTORISÉ sur les ENVOIS AMÉRICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 13 pour cent.

R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes.

LIBRAIRIE NOUVELLE ALPHONSE DOUTRE ET CIE., (Coin des Rues Notre Dame et St. Gabriel.) MONTREAL.

Reçoivent constamment ce qu'il y a de plus nouveaux en ROMANS, MÉDECINE, MUSIQUE, &c.

Toutes demandes pour livres seront exécutées avec la plus grande promptitude.

ETABLIS EN 1854. GEORGE YON, Plombier et Ferblantier.

241—RUE ST. LAURENT—241 (2ème Porte de la Rue Ste. Catherine.)

GEORGE YON a maintenant à son magasin un grand assortiment de Glacières réfrigérantes, Poêles de cuisine avec tous les vaisseaux nécessaires pour l'usage de la maison, théières, cafetières, Boîtes à épices, à thé, à café et sucre. Moules à blanc-mange, à gelée et à pâtés. Couteaux, Fourchettes et Cuillères. Arrosoirs, Bains de siège, Bains de pieds, Bains ovales de toutes les grandeurs. Sabotiers pour crème à la glace. Toute commande pour plomberie, Bains et Water Closets, et ouvrage en ferblanc, zinc, tôle, exécutés avec soin.

USINES À METAUX DE LA PUISSANCE. (Établies en 1828.) CHARLES GARTH & CIE. MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS

De Cuivre à l'usage des plombiers, ingénieurs et ouvriers, d'appareils à vapeur et à gaz; usines à cuivre et à fer, etc., etc.

Toutes sortes d'ouvrages pour Raffineries de sucre, distilleries, brasseries, appareils à gaz et à eau.

On entreprend aussi le chauffage des bâtiments publics et privés, les conservatoires, les serres, etc. par le moyen de la vapeur ou de l'air chaud.

Bureau et Manufacture No. 536 à 542, RUE CRAIG, MONTREAL.

CHARLES GARTH, JAMES MATTINSON, H. W. GARTH.

NOUVEL ÉTABLISSEMENT TREMPE & GAUTHIER, 19—RUE ST. LAURENT—19

TREMPE & GAUTHIER ci-devant de la maison Morgan ont l'honneur d'informer le public que le 15 avril, ils ont ouvert au No. 19 sur la Rue St. Laurent, un magasin de marchandises sèches, où l'on trouvera constamment un assortiment complet de marchandises et de nouveautés, des meilleurs et derniers goûts.

M. Trempe ayant passé 14 ans dans la maison Morgan offre des garanties d'homme d'affaires.

F. X. TREMPE & S. GAUTHIER. Montréal, 8 Mai 1872.

H. C. BOSSÉ, marchand à commission et marchand de bois, No. 8, Rue St. Pierre, QUÉBEC.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1855

MÉDAILLE DE 1ÈRE CLASSE, ALFRED LABARRAQUE & CIE.

QUINIU LABARRAQUE Approuvé par l'Académie Impériale de Médecine à Paris.

Le Quinqu Labarraque est un vin éminemment tonique et fébrifuge destiné à remplacer toutes les autres préparations de quinquina.

Les vins de quinquina ordinairement employés en médecine se préparent avec des écorces de quinquina dont la richesse en principes actifs est extrêmement variable; de plus en raison de leur mode de préparation, ces vins ne contiennent que des traces de principes actifs.

Le Quinqu Labarraque approuvé par l'Académie de médecine, constitue au contraire, un médicament de composition déterminée, riche en principes actifs, sur lequel les médecins et les malades peuvent toujours compter.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA:

DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal, Ed. GIROUX, Québec.

GOUDRON DE GUYOT. Liqueur Concentrée et Titree.

M. Guyot est parvenu à enlever au goudron son acreté et son amertume insupportables et à le rendre très soluble. Mettant à profit cette heureuse découverte, il prépare une liqueur concentrée de goudron, qui, sous un petit volume, contient une grande proportion de principes actifs.

Le Goudron de Guyot a donc tous les avantages de l'eau de goudron ordinaire, sans en avoir les inconvénients. Il suffit d'en verser une cuillerée à café dans un verre d'eau

pour obtenir à l'instant un verre d'excellente eau de goudron sans goût désagréable. Chacun peut ainsi préparer soi-même son eau de goudron au moment du besoin, ce qui offre économie de temps, facilité de transport et évite le manquement si désagréable du goudron.

Le Goudron de Guyot remplace avec avantage bien des tisanes plus ou moins inertes, dans les cas de rhumes, bronchites, toux, catarrhes.

Le Goudron de Guyot est employé avec le plus grand succès dans les maladies suivantes:

EN BOISSON:—Une cuillerée à café pour un verre d'eau, ou deux cuillerées à bouche par bouteille:

BRONCHITES CATARRHE DE LA VESSIE RHUMES TOUX OPINIÂTRE IRRITATION DE POITRINE COQUELUCHE.

EN LOTIONS:—Liqueur pure ou étendue d'un peu d'eau.

AFFECTIONS DE LA PEAU DEMANGEAISONS MALADIES DU CUIR CHEVELU.

EN INJECTIONS:—Une partie de liqueur et quatre d'eau.—Efficacité toute spéciale.

BOULEMENTS ANCIENS OU RÉCENTS CATARRHE DE LA VESSIE.

Le Goudron de Guyot a été expérimenté avec un véritable succès dans les principaux hôpitaux de France, de Belgique et d'Espagne. Il a été reconnu que, par les temps chauds, il constitue la boisson la plus hygiénique, et surtout pendant les temps d'épidémie.—Une instruction accompagne chaque flacon.

PRIX DU FLACON: 2 FRANCS.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA:

DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal—Ed. GIROUX, Québec.

CHARBON DE BELLOC. Approuvé par l'Académie Impériale de Médecine le 27 Décembre, 1849.

C'est surtout à ses propriétés éminemment absorbantes, que le Charbon de Belloc doit sa grande efficacité. Il est spécialement recommandé contre les affections suivantes:

CASTRALGIES DYSPEPSIE PYROSIS AIGREURS DIGESTIONS DIFFICILES CRAMPES D'ESTOMAC CONSTIPATION COLIQUES DIARRHÉE DYSSENTERIE CHOLÉRIQUE.

MODE D'EMPLOI.—Le Charbon de Belloc se prend avant ou après chaque repas, sous forme de Poudre ou sous forme de PASTILLES. Le plus souvent, le bien-être se fait sentir dès les premières doses. Une instruction détaillée accompagne chaque flacon de poudre et chaque boîte de pastilles.

PRIX DU FLACON: 2 FRANCS. PRIX DE LA BOITE: 1 FRANCO 50.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA:

DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal—Ed. GIROUX, Québec.

\$50,000 VALANT CONSISTANT EN HARDES FAITES. DRAPS, "TWEEDS," CASIMIRES, CHAPEAUX, MERCERIES, &c., &c. Habillements faits à ordre, aux prix les plus réduits et avec promptitude. Une visite est sollicitée. R. DEZIEL, 131, Rue St. Joseph.

J. H. WALKER, GRAVEUR SUR BOIS, A déménagé au No. 97, RUE SAINT JACQUES, Coin de la Côte de la Place d'Armes, Dans la bâtisse de l'Association d'Ecosse sur la Vie. 3-21 f

SIROP DE GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY.

LES effets de la Gomme d'Épinette Rouge dans les maladies des Poumons et de Gorge, tel que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite etc., sont vraiment étonnants. Dans cette préparation, toutes les excellentes propriétés de la Gomme y sont soigneusement gardées.

Prix: 25 centins par bouteille. A vendre chez tous les principaux pharmaciens du Canada. En gros et en détail chez le préparateur HENRY R. GRAY PHARMACIEN, 144 Rue St. Laurent, MONTREAL.

(Etabli en 1859.)

O. DESMARAIS, PHOTOGRAPHE, Coin des rues Craig et St. Laurent, MONTREAL.

On prend des photographies de toutes grandeurs. Photographies encadrées à bon marché. 3-20ms

F. X. BEAUCHAMP, (Successeur de D. Smith.) BIJOUTIER ET IMPORTATEUR DE PIERRES PRECIEUSES. 134—RUE ST. FRANCOIS-XAVIER—134 MONTREAL.

"The Canadian Illustrated News" Journal Hebdomadaire

De Chronique, Littérature, Science et Art, Agriculture et Mécanique, Modes et Amusements, Publié tous les Samedis à Montréal, Canada, Par GEORGE E. DESBARATS.

SOUSCRIPTION D'AVANCE..... \$4.00 par an. PAR NUMERO..... 10 Centins.

CLUBS.

Chaque Club de cinq souscripteurs qui nous enverra \$20, aura droit à six copies pour l'année.

Les abonnés de Montréal recevront leur journal à domicile.

Port: 5 centins par trois mois, payables d'avance par les abonnés, à leurs bureaux de poste respectifs.

Les remises d'argent, par un mandat de Poste ou par lettre enregistrée, seront aux risques de l'Éditeur.

On recevra des annonces, en petit nombre, au taux de 15 centins la ligne, payable d'avance.

AGENCE GENERALE: 1--COTE DE LA PLACE D'ARMES--1 BUREAU DE PUBLICATION ET ATeliers: 319—RUE ST. ANTOINE—319

LEGGO & Cie., LEGGOTYPISTES, ELECTROTYPISTES, STEREOTYPISTES, GRAVEURS, CHROMO ET PHOTO-LITHOGRAPHES, PHOTOGRAPHES ET IMPRIMEURS.

Bureau: No. 1, Côte de la Place d'Armes } MONTREAL. Ateliers: No. 319, Rue St. Antoine.

On exécute dans un style vraiment supérieur, les Cartes Géographiques, Livres, Gravures, Cartes d'Affaires, Mémoires, Livres de Commerce de toutes descriptions, à des prix très modiques.

"L'Opinion Publique" JOURNAL POLITIQUE ET LITTERAIRE

Publié tous les Jedis à Montréal, Canada, Par GEORGE E. DESBARATS & CIE.

ABONNEMENT.....\$3.00 par année Aux États-Unis..... 3.50 Par numéro..... 7 Centins

Envoi par lettres enregistrées ou par ordres sur le Bureau de Poste au risque des propriétaires du journal.

ANNONCES.....10 Centins la ligne pour chaque insertion.

Tous ceux qui ne renverront pas le journal seront considérés comme abonnés.

On ne recevra pas d'abonnements pour moins de six mois.

Tout semestre commencé se paie en entier. Pour discontinuer son abonnement il faut en donner avis au moins quinze jours d'avance, au bureau de l'administration, No. 1, Côte de la Place d'Armes.

L'agent collecteur et les porteurs ne sont pas autorisés à recevoir de désabonnements.

Lorsqu'un abonné change de demeure il doit en donner avis huit jours d'avance.

Si l'abonné ne reçoit pas son journal il est requis de porter plainte immédiatement à l'administration

FRAIS DE POSTE—ATTENTION!

Les frais de poste sur les Publications hebdomadaires ne sont que de 5 centins par trimestre, payables d'avance au bureau de poste de l'abonné. Le manque d'attention à ce détail, entraînerait une dépense de 3 centins qu'il faudrait payer sur chaque numéro.

Les journaux qui voudront bien échanger avec nous, ainsi que toutes lettres se rapportant à la rédaction, devront être adressés à l'Opinion Publique ou aux Rédacteurs, No. 1 Côte de la Place d'Armes, Montréal.

Toute lettre d'affaires devra être adressée à George E. Desbarats, seul chargé de l'administration du journal.

Imprimé et publié par G. E. DESBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.